

N° 2710
60^e année
du 5
au 18 octobre 2006
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2006

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier **LA TENTATION ATLANTISTE**

par
Pierre CARVIN
Bradley DUPREE
Michel FROMENTOUX
Pierre LAFARGE
Entretien avec
Arnaud
GUYOT-JEANNIN
(pages 7 à 10)

L'ESSENTIEL

Page 2

JUSTICE

– *Le képi dans la balance*
par Aristide LEUCATE

Page 4

POLITIQUE FRANÇAISE

– *L'idéologie
de l'Europe puissance*
par Pierre PUJO

Pages 5

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– *Thaïlande : les bienfaits
de la monarchie*
par Pascal NARI
– *Immigration en Suisse :
un tour de vis populaire*
par Guy C. MENUISIER

Pages 6 et 11

HISTOIRE

– *L'Histoire falsifiée,
mais libérée*
par le général (CR)
Jacques LE GROIGNEC
– *L'apprentissage d'une reine*
par Michel FROMENTOUX
– *Marie-Antoinette
toujours actuelle*
par René PILLORGET

Pages 12 et 13

ARTS-LETTRES- SPECTACLES

– *Un film sur le commandant
de Saint Marc*
par Pierre PUJO
– *Bonheurs et déboires
de l'engagement*
par Pierre LAFARGE
– *Au duché de Bourgogne*
par Anne BERNET

Page 14

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

– *La maladie de la démocratie*
par Pierre PUJO

Page 16

COMBAT DES IDÉES

– *Du nouveau sur Maurras*
par Francis VENANT

L'INTÉGRATION PAR L'HISTOIRE

"Indigènes" et immigrés

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

Un patriotisme européen inconsistant

Il y a à peine un an, *L'AF 2000* mettait en garde ses lecteurs contre l'usage d'un slogan qui risquait de n'être qu'une expression sans lendemain. Hélas, le 22 septembre, Dominique de Villepin a effectivement enterré le patriotisme économique.

C'était à Berlin, en présence d'Angela Merkel, lors du forum organisé par la fondation Bertelsmann et consacré à "l'avenir de l'Europe". Le chancelier allemand a fait part de sa volonté de relancer le projet de Constitution européenne ; elle ne manquera pas d'y travailler à partir de janvier 2007, date à laquelle elle prendra la présidence de l'Union... Notre

Premier ministre, pour ne pas être en reste, a inventé un nouveau concept : le patriotisme non plus français, mais européen !

Hostilité au nationalisme

M. de Villepin commence vraisemblablement à faire le bilan de ses échecs et le compte de ses reculades, du CPE à la fusion Arcelor-Mittal. Sans doute cherche-t-il à en éviter une nouvelle, à propos de Suez notamment. Mais il marque ainsi son refus d'une rupture indispensable à la mise en oeuvre d'une politique de patrio-

tisme économique. Celle-ci impliquerait une remise en cause de l'actuelle Union européenne, conformément au vœu émis par une majorité de Français en 2005, n'en déplaise à M^{me} Merkel.

Des arguments juridiques ont sans doute plaidé, également, en faveur de ce changement de terminologie. Les textes européens sont très clairs, ils condamnent les politiques économiques nationales et interdisent toute forme d'aide aux entreprises. À l'heure où le gouvernement tente de fusionner Suez et GDF sous le regard inquisiteur de Bruxelles, M. de Villepin espérait peut-être tromper la vigilance des commissaires en ver-

nissant le patriotisme d'euro-péisme.

Cette démarche mésestime considérablement leur hargne à l'encontre de toute forme de nationalisme ; alors qu'il souhaitait assurer "l'italianité" des banques de la péninsule, l'ancien président de la banque d'Italie a fait l'objet d'une spectaculaire campagne de destabilisation, jusqu'à se voir contraint de démissionner...

De toute façon, comment défendre nos entreprises contre une mondialisation de plus en plus dévorante avec un concept de patriotisme européen que personne ne cherche à promouvoir ? Aucune institution bruxelloise, strasbourgeoise ou luxembourgeoise ne s'est jamais engagée en ce sens. Comment le pourraient-elles, quand elles ont la charge d'une organisation de bientôt vingt-sept membres rassemblés seulement dans un but mercantile ? Le patriotisme ne s'est jamais construit à partir d'un intérêt commercial !

En définitive, cette nouvelle formule pourrait s'expliquer, tout simplement, par le renoncement du Premier ministre à toute candidature élyséenne : il se limitera à la gestion courante des affaires de la France, comme l'entendent nos nouveaux tuteurs bruxellois.

Henri LETIGRE

LE DERNIER DES RALLIÉS

■ *À la fin du XIX^e siècle la droite libérale, puis les démocrates-chrétiens sur la consigne du pape Léon XIII, se rallièrent à la République installée en France depuis 1875. Maintenant, Jean-Marie Le Pen leur emboîte le pas, c'est le dernier des "ralliés". Le 20 septembre 2006 il a annoncé sa candidature à l'Élysée de la colline de Valmy, où se déroula en 1792 une bataille entre l'armée française et les Prussiens du duc de Brunswick, lesquels décampèrent après une canonnade.*

Le même jour, la Convention, élue par 1/10^e seulement d'un corps électoral déjà très réduit, confirmait son usurpation du pouvoir en proclamant la République. Ce n'était pas la "nation" qui s'emparait de la souveraineté mais une minorité d'idéologues sectaires qui allaient faire couler abondamment le sang français.

En récupérant le symbole de Valmy, M. le Pen met la gauche en colère, ce qu'il adore faire. Mais le symbole est archi-usé et il n'y a plus beaucoup

de gens pour le révéler. Il veut, dit-il, « réconcilier la République et la Nation ». On observera que le bilan des cinq républiques est si désastreux pour la nation française qu'il n'y a vraiment rien à attendre d'une telle réconciliation.

Après avoir salué les mânes des révolutionnaires, M. Le Pen espère cesser d'être diabolisé par les politiciens de droite et de gauche. Peine perdue ! Ceux-ci continueront à le vouer aux gémonies car ils ont besoin d'un repoussoir pour conserver leurs électeurs.

En exaltant la journée fondatrice de la République, M. Le Pen honore un régime qui n'a cessé d'opposer les Français les uns aux autres dans une guerre civile quasi permanente et qui a été l'instrument de la décadence de la nation. Ses concessions idéologiques ne lui rapporteront aucun suffrage. Quoi qu'il dise, pour que vive la Nation, il faut la débarrasser de la République.

A.F.

M 01093 - 2710 - F: 3,00 €



Sarkophobie

La régie Métrobus a refusé de diffuser une publicité pour Téléràma, dont l'affiche ironisait sur l'omniprésence de Nicolas Sarkozy dans les médias. Faut-il y voir la volonté d'observer une certaine neutralité politique, ou bien la peur de froisser le ministre de l'Intérieur ?

Icône brisée

La justice a finalement rendu un non-lieu dans l'affaire Nouchet. Celui-ci affirmait qu'on l'avait roué de coups et aspergé d'essence le 16 janvier 2004 en raison de son homosexualité. Le battage médiatique qui s'en était suivi avait poussé le Parlement à adopter une loi contre l'"homophobie". Peut-on espérer du législateur qu'il revienne maintenant sur sa décision ?

Ralliement

Même les démocrates-chrétiens s'y mettent ! Dans le Progrès du 28 septembre, François Bayrou s'est déclaré favorable à l'ouverture de la l'adoption simple aux couples homosexuels, ainsi qu'à l'instauration d'une "union civile" conclue en mairie. Le président de l'UDF demeure cependant hostile « à une adoption plénière pour deux homosexuels, car l'adoption c'est la filiation et ce serait donc accepter qu'un enfant ait deux pères ou deux mères ».

G.D.

PAS DE PITIÉ
POUR LES ISLAMISTES !

Un enseignant est menacé de mort par les islamistes pour avoir publié dans le Figaro du 19 septembre 2006 un article décrivant l'islam comme une religion fondée sur la violence et la comparant au communisme. Robert Radeker est depuis lors protégé 24 heures sur 24 par la police et doit désormais se cacher. Il a déclaré le 29 septembre à la radio qu'il se sentait abandonné : « Pour l'instant, le ministère de l'Éducation [...] n'a pas daigné me contacter, me demander si j'avais besoin d'une aide ». Il s'est dit "lâché par les syndicats d'enseignants qui généralement vous félicitent lorsque vous critiquez l'Église catholique, mais qui sont plus réticents lorsqu'il s'agit de critiques contre l'islam. »

Le député Jacques Myard proclame dans un communiqué : « Toute personne étrangère se trouvant sur notre territoire et

voulant y dicter une loi qui n'est pas la nôtre, y proférer des menaces pour quelque raison religieuse ou sectaire que ce soit, doit être expulsée immédiatement, avec interdiction définitive d'y revenir. Toute personne portant atteinte aux intérêts de notre nation, à notre histoire, qui voudrait remettre en question nos lois fondamentales, imposer une religion par la force, proférer des menaces, ou morceler notre territoire doit être aussitôt sanctionnée. »

Jacques Myard a raison. L'État français doit réagir avec la plus grande fermeté face à des procédés terroristes. Précisons cependant que les islamistes prétendent défendre l'islam mais qu'en réalité ils poursuivent des buts politiques, à savoir assujettir les pays occidentaux et subvertir les pays arabes modérés.

J.C.

LA FRANCE ET LES ARABES

● INTÉRESSANT POINT DE VUE sur la politique française au Proche-Orient dans un article du journal AL-ITTIMAD, d'Abou Dhabi, traduit par le COURRIER INTERNATIONAL (7/9/06) : on y lit notamment : « ... en temps de crise, l'ensemble des populations arabes attend beaucoup de la France, seul pays parmi les grandes puissances qui peut offrir aide et soutien pour résister au rouleau compresseur américain. L'Union européenne s'est montrée trop divisée pour pouvoir aspirer à jouer un rôle vraiment significatif : la Russie poursuit des objectifs stratégiques si particuliers qu'il n'est pas toujours facile de compter sur elle et la Chine hésite encore à s'opposer trop ouvertement aux États-Unis. Pour celui qui doit faire face aux États-Unis, la France apparaît donc comme un recours. Cela est encore plus vrai en ce qui concerne de nombreux Libanais, en raison de l'histoire, des liens culturels et des intérêts qu'ils partagent avec la France. »

Le rédacteur d'AL-ITTIMAD répond à ceux qui reprochent aux Français d'avoir entraîné les pieds après avoir été les pre-

miers à prendre la défense du Liban devant le Conseil de Sécurité : « ... On ne pouvait guère leur demander de s'engager davantage tant que les pays arabes en étaient encore à leur attentisme embarrassé. C'est seulement à l'occasion de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères à Beyrouth [le 7 août, soit plus de trois semaines après le début de la guerre] que la diplomatie arabe a commencé à s'activer pour soutenir les positions françaises. »

Le journal d'Abou Dhabi note cependant que la présence française a diminué au Liban depuis les années 1980 : « Aujourd'hui, la France n'est plus aussi bienvenue au Liban qu'elle l'a été dans le passé et toutes les catégories de la population libanaise ne la voient pas du même œil bienveillant. »

Regagner du terrain pour notre pays à la faveur de l'engagement de soldats français au Sud-Liban n'est pas impossible, mais cela demandera du temps !

Jacques CEPOY

Le képi
dans la balance

Les rapports qu'entretient la police et la Justice font partie de ces serpents de mer dont L'Action Française 2000 affectionne de parler car ils mettent en exergue les dysfonctionnements de l'État et l'avachissement du corps social, deux conséquences que nous faisons découler de l'incurie du régime républicain. Après les tonitrueuses philippiques lancées contre la Justice par le ministre-matamore Sarkozy, la magistrature, blessée, a réagi par l'intermédiaire du premier président de la Cour de cassation, Guy Canivet, en en appelant au gardien de l'indépendance constitutionnelle de la Justice, Jacques Chirac, lequel s'est évidemment empressé d'apporter son soutien aux robins maltraités (voir Le Monde du 23 septembre 2006).

Plus la criminalité se durcit et se complexifie, plus l'État s'efface et s'amollit.

Soit dit en passant, cela ne manque pas de sel et, une fois n'est pas coutume, l'on ne peut s'empêcher de reproduire cette remarque du Canard Enchaîné (daté du 27 septembre 2006) : « Aujourd'hui protégé par son immunité présidentielle, à défaut de se présenter devant eux, il défend les juges. On espère pour Chirac qu'ils s'en souviendront si jamais il doit un jour se défendre devant eux ! »

Le ras-le-bol des policiers

Mais d'autre part, ces deux institutions primordiales ne sont guère soutenues par l'État qu'elles sont censées servir. Dès lors qu'elles tendent à apparaître comme des îlots d'autorité légitime, l'État, par la voix de ses ministres couards et peu inspirés, les réduit au silence. Pour la police, il s'agira de poursuivre et de condamner avec la plus extrême sévérité (via l'inspection générale des services et avec l'appui des associations anti-racistes) les agents coupables de bavures (lesquelles, bien souvent ne sont que des actes de pure légitime défense, donc parfaitement plaidables). Pour la Justice, cela consistera, selon le jargon de la profession, à "dépayer" tel ou tel juge, à lui enlever tel ou tel dossier ou à lui refuser le greffier ou l'ordinateur dont il a pourtant un besoin pressant.

Le ras-le-bol
des policiers

Votre serviteur a pu interroger des agents de la Brigade anti-criminalité (BAC) des Yvelines et s'est rendu compte de l'état d'exaspération de ces fonctionnaires dévoués à leur tâche et aimant leur métier malgré les difficultés. Beaucoup ne comprennent pas de se retrouver devant des délinquants plusieurs fois appréhendés (c'est-à-dire, selon l'expression consacrée, « connus des services de police ») et remis entre les mains de la Justice. L'un d'eux nous confiait que certains délinquants ayant commis des viols sur mineurs, se trouvaient, nonobstant, libres comme l'air à narguer et à défier la police, aux yeux de laquelle, d'ailleurs, ils ne songent même plus à se cacher.

Quant à la Justice, elle pêche par insuffisance criante de moyens humains (le nombre de magistrats aujourd'hui est peu ou prou le même qu'au XIX^e siècle) et matériels (bureaux trop exigus, dépôts surchargés). Si l'on rajoute à cela la surpopulation carcérale et une échelle des peines bien peu dissuasive, le tableau s'assombrit singulièrement. On note ainsi ce curieux paradoxe : plus la criminalité se durcit et se complexifie, plus l'État s'efface et s'amollit. Il est grand temps de mettre fin à cette République valétudinaire qui cause trop de torts à nos concitoyens.

L'État
anarchisant

Mais la police a en pris également pour son grade, si l'on ose dire, puisque l'on apprend par le même canal "enchaîné" qu'elle s'est fait tancer non moins vertement par le petit rodомont à grande Bush de la place Beauvau. Autant dire tout de suite, pour dissiper une éventuelle incompréhension de la part de ceux qui pensaient alors naïvement que le premier flic de France était solidaire de ses hommes, que tout cela n'est que démagogie électorale, scoop populacrier, coup de pub médiatique. Sarko se fiche pas mal de la police, de la Justice, de l'État et tutti quanti... Cet euro-péo-atlantiste ne s'intéresse qu'à une seule chose : accéder au fauteuil élyséen.

Pourtant, l'État va à vau-l'eau et l'antagonisme police-justice n'est, en fin de compte, pas pour nous réjouir, bien au contraire. Les citoyens français sont les dindons de cette farce écoeurante alors que pendant ce temps-là les délinquants courent toujours, la morgue aux lèvres. Si le torchon brûle à ce point entre ces deux pôles régaliens, c'est que l'un et l'autre ne sont ni tenus, ni soutenus. Ils ne sont pas tenus par l'État parce que celui-ci a failli, depuis longtemps,

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

• Directeur : Pierre Pujo
• Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
• Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
• Politique étrangère : Pascal Nari
• Chronique militaire : Bernard Guillerez
• Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
• Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
• Sciences et société : Guillaume Chatizel,
• Outre-mer : Pierre Pujo
• Médecine : Jean-Pierre Dickès
• Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
• Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
• Cinéma : Alain Waelkens
• Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
• Art de vivre : Pierre Chaumeil
• Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
• Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
• Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

"INDIGÈNES" ET IMMIGRÉS

Le film *Indigènes*, sorti sur les écrans le 27 septembre, et qui a bénéficié du patronage du Royaume du Maroc, a frappé l'opinion et suscite maints commentaires. Il évoque l'engagement – volontaire – et le sacrifice des milliers de musulmans d'Afrique du Nord pour libérer la mère-patrie occupée par les Allemands. Après une brève campagne en Tunisie, ils débarquèrent en 1943 en Italie, puis dans le midi de la France et remontèrent jusqu'à l'Alsace. « **C'est nous les Africains !** », chantaient-ils, Avec les pieds-noirs et les Français venus de métropole ils ont formé la glorieuse Armée d'Afrique.

L'Armée d'Afrique

Le film n'est pas le récit de cette épopée. Il est avant tout psychologique. Il décrit le comportement des hommes dans une guerre qui n'est pas "presse-boutons" mais très physique. Il a été réalisé dans un esprit d'union patriotique. Le sous-officier pied-noir rudoie les recrues "indigènes" mais une complicité se noue entre eux ; à la fin, l'un des musulmans tente de sauver son sergent-chef blessé, avant qu'ils ne meurent ensemble. Symbolique ! On voit successivement les croix d'un cimetière militaire chrétien et les stèles d'un cimetière musulman. Auparavant un autre cimetière est apparu en Italie où les croix et les stèles étaient mêlées, comme on le voit dans les nécropoles françaises de la guerre 1914-1918 dans les Balkans..

Cette Armée d'Afrique dont les effectifs dépassèrent 400.000 soldats en 1944 – avait été créée par le général Weygand, sous l'autorité du maréchal Pétain. Elle comprenait, rappelle l'Association pour la mémoire de l'Empire français, 176.000 pieds-noirs et 230.000 originaires d'Algérie, Tunisie et Maroc, les "indigènes". Quand on y pense, c'est une chose remarquable que les populations musulmanes soient demeurées fidèles à la France après le désastre militaire de 1940, dans la débandade de la plupart des cadres du pays. En 1942 les "indigènes" s'engageaient en masse en criant « **Vive la France !** ». Le prestige du Maréchal les avait fait communier aux malheurs du pays et leur avait inculqué le désir de participer un jour à la revanche.

L'ingratitude de la République

Ce n'est pas en effet, comme des alliés que les "indigènes" participèrent à la libération de la France métropolitaine. À la différence des Anglais, des Canadiens et des Américains, ils

furent des soldats français, appartenant à la même nation que leurs compatriotes pieds-noirs. C'est pourquoi le blocage, au niveau de 1959, des pensions servies aux survivants était choquant. De Gaulle et ses successeurs considérèrent à partir de 1960 que ces Français par le sang versé étaient devenus des étrangers après l'indépendance de leur pays respectif et ne devaient pas bénéficier des revalorisations accordées aux anciens combattants de métropole. Ainsi touchaient-ils des sommes dérisoires.

La Croix parle de « **l'ingratitude de la nation** » : c'est plus exactement l'ingratitude de la République qu'il faut dénoncer. D'ailleurs, les anciens combattants africains – qui retrouvent leur histoire dans le film – n'éprouvent pas de ressentiment à l'égard de la France, bien au contraire. Ils demeurent fiers d'avoir participé à l'aventure de l'Armée d'Afrique et évoquent avec nostalgie le temps où ils étaient français.

Après avoir vu le film, Jacques Chirac a décidé de revaloriser les pensions des 84.000 "indigènes" vivant encore. C'est là une mesure de justice bien tardive.

Le 6 juillet dernier, le colonel Henry d'Humières concluait ainsi son article publié dans nos colonnes : « **Exprimons notre vive gratitude à Rachid Boucharek et aux acteurs du film *Indigènes* venus d'Afrique du Nord pour avoir ainsi fait connaître, avec l'héroïsme des combattants de l'Armée d'Afrique, la vérité historique.** » Outre cela le film a le mérite de placer sur le bon terrain le problème de l'intégration des immigrés nord-africains. Il rappelle qu'avec eux, comme avec les Noirs, nous avons une histoire commune. Ils sont les descendants de ceux qui sont venus nous libérer il y a soixante ans. Ils ne peuvent être traités comme des "Français de papier" mais ont vocation à être reconnus comme des Français à part entière. À moins



PAR
PIERRE PUJO

évidemment qu'ils ne se considèrent comme des étrangers. Nos politiciens et nos technocrates méprisent cette histoire commune sous prétexte que les colonies sont devenues des pays indépendants. Pourtant c'est là l'une des bases de l'intégration pour laquelle on gaspille des sommes considérables alors qu'il faudrait d'abord en assurer les bases psychologiques, c'est-à-dire apprendre à ceux qu'on appelle les "beurs" à connaître et à aimer la France.

Trop souvent, hélas, nos politiciens racontent aux jeunes d'origine africaine que la France est coupable et de les avoir colonisés, et de leur imposer maintenant la "galère", et que les Français sont racistes... Puisse le film *Indigènes* contribuer à faire découvrir d'autres perspectives pour l'insertion des jeunes Français issus de l'immigration.

La chance d'être Français

La part prise par les musulmans d'Afrique du Nord dans les combats libérateurs il y a soixante ans ne donne pas un droit à tous leurs coreligionnaires à venir s'installer en France. L'équilibre de la société française doit être sauvegardé. Il convient plutôt de les aider à pouvoir vivre dignement dans leur pays en nous souvenant que notre histoire commune ne les rend pas tout à fait étrangers à nous.

Quant à ceux qui sont installés en France la redécouverte d'une histoire commune leur impose plus de devoirs que de droits. S'ils sont acceptés comme Français, ils doivent respecter nos lois, us et coutumes et faire effort pour accepter la société française telle qu'elle est. Ils doivent mesurer la chance d'appartenir à une grande nation. Les Français de métropole, pour leur part, seront invités à regarder d'un autre œil ces hommes et ces femmes venus d'outre-Méditerranée. Le film *Indigènes* doit contribuer à une meilleure compréhension mutuelle.

En janvier dernier, M. Chirac faisait "déclasser" l'article 4 de la loi du 23 février 2005 qui exprimait le souhait qu'on enseigne aux jeunes Français « **le rôle positif de la présence française outre-mer et accorde à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus des territoires d'outre-mer notamment de l'Afrique du Nord, la place éminente à laquelle ils ont droit** ». Le film *Indigènes* illustre cet article de loi et inflige un désaveu cinglant à l'hôte de l'Élysée qui, pour complaire à M. Boute-flika, voulait mettre au placard une page glorieuse de l'histoire de la France. ■

Calcul

Dans le délire qui a suivi la sortie du film *Indigènes*, les dépêches d'agence ont publié les chiffres des pensions des anciens combattants en fonction du pays dans lequel ils résident. Il y a en effet de quoi offusquer les bonnes consciences lorsque l'on signale qu'un invalide touche 690 euros en France et 61 euros au Maroc. Mais les chiffres ne sont pas si choquants lorsque l'on rappelle également que le salaire moyen au Maroc est de 162 euros. En France comme au Maroc, la pension d'un invalide représente donc un peu moins de 40 % du salaire moyen. Évidemment, c'est après la revalorisation que la situation deviendra grotesque : un invalide de guerre vivant au Maroc, touchera 4 fois le salaire moyen de son pays !

Cancer

Sur *France 2*, Jérémy Michalak, qui dispute le bonnet d'âne aux autres cancrs de la bande de Laurent Ruquier, n'a pas craint d'affirmer que l'histoire de tirailleurs marocains n'était pas enseignée à l'école. « **La preuve !**, a-t-il ajouté en exhibant son livre d'histoire de terminale, **j'ai vérifié, il n'y a pas une ligne** » Le cancer n'avait même pas remarqué que le programme d'histoire de terminale débute au lendemain de la Seconde Guerre mondiale...

Cinéma

Si d'aucuns croyaient encore que Jacques Chirac avait un grand dessein pour son pays ou une certaine idée de la France, on sait maintenant, depuis qu'il a révisé les pensions militaires après avoir vu le film *Indigènes*, que c'est le cinéma qui lui dicte sa politique. Il n'y a plus qu'à espérer que le film *Chouans* repasse dans un cinéma proche de l'Élysée...

Médias enrhumés

Mais où est passée la grippe aviaire ? Il y a six mois, une stupide psychose avait conduit les Français à réduire leurs achats de volaille de 25 %, au risque de mettre les éleveurs sur la paille. Aujourd'hui, plus un mot dans les médias. Et pourtant la pandémie n'a jamais été aussi forte : elle touche 58 pays contre 47 en février et elle a tué 69 personnes sur les 9 premiers mois de l'année contre 42 sur toute l'année 2005. Décidément ce sont les médias qu'il faut soigner : pour qu'ils cessent d'alimenter des psychoses et ne bannissent pas de la Une des sujets importants sous prétexte qu'ils sont passés de mode.

Carburant

Comme s'il s'agissait d'une nouvelle d'importance, le ministre de l'Économie et des Finances Thierry Breton a annoncé le lancement prochain de "pompes vertes" qui serviront du carburant E-85, composé de 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence. Il n'y a pourtant pas de quoi pavoiser : non seulement parce que ce carburant est déjà largement utilisé dans d'autres pays d'Europe, mais surtout parce que l'Union Européenne nous oblige à ce que, d'ici 2015, le biocarburant représente 10 % de notre consommation. Nous ne sommes aujourd'hui qu'à 1,2 % et le peu d'empressement des pouvoirs publics laisse présager que nous ne remplirons pas nos obligations...

Guillaume CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

■ **Un vieil ami me disait l'autre jour** : « Deux ressorts motivent les politiciens : le pouvoir et l'argent. Et les deux sont liés. Il faut s'emparer du pouvoir pour s'enrichir et il faut beaucoup d'argent pour s'emparer du pouvoir » **Dans leur double entreprise les politiciens commettent parfois des maladroites et se font prendre la main dans le sac. Il en résulte un scandale et même des poursuites judiciaires qui brisent rarement une carrière.**

En cette période pré-électorale les partis et les clans s'affairent pour pousser des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives de l'an prochain. L'argent va couler à flots. L'État en fournira une partie (233

Le pouvoir et l'argent

millions d'euros pour la seule élection présidentielle, en augmentation de cent millions par rapport à 1995), mais il y aura aussi d'abondants financements privés. L'enjeu de l'élection présidentielle est un enjeu de pouvoir et d'argent. Songez à tous les copains qui sont dans le sillage des candidats et qui espèrent grâce à lui être casés !

À l'Action française, nous avons une autre conception de la politique qui pour nous est le service désintéressé du pays. Cela n'attire pas vers nous les gros ca-

pitalistes à qui nous ne pouvons promettre aucun revenant-bon.

Alors, nous faisons appel à la générosité de tous les patriotes français qui ont compris le caractère indispensable de notre combat. Nous avons besoin d'une aide de 55 000 EUROS. Merci de répondre sans tarder à cet appel.

P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à Mme Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris..

LISTE N° 15

Virements réguliers : M. Derville, 7,62 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{le} Annie Paul, 15,24 ; Julien Thévet (2 mois), 50 ; M^{me} Françoise Bedel-Giroud, 30,49.

Légion des Mille : anonyme, 250.

Georges Chauvet, 50 ; Jean Guillemin, 40 ; Jacques Lamonerie, 100 ; anonyme, 100 ; M^{me} Yvonne Dakin, 50.

Total de cette liste : 708,59 €
Listes précédentes : 23 872,21 €

Total : 24 580,80 €
Total en francs : 161 239, 47 F

**En souhaitant
"une France forte"
dans une
"Europe forte",
Bruno Mégret
se grise de mots.**

Au moment où Bruno Mégret revient sur la scène politique en cherchant à conclure avec Jean-Marie Le Pen une alliance électorale pour l'an prochain, il est intéressant de se pencher sur l'ouvrage qu'il vient de publier et qu'il a intitulé *L'autre scénario*. Il entend y tracer les grandes orientations d'une « réaction salvatrice » face à un « politiquement correct » qui est l'instrument du déclin de la France. Ce serait là "l'autre scénario".

Islam et laïcité

Il commence par donner une description généralement exacte des maux principaux du pays qui, année après année, ne font que s'aggraver. Il stigmatise ainsi l'impuissance des politiciens, les intrusions abusives des juges dans le domaine politique, la manie exacerbée de l'égalité, les excès de la réglementation et des prélèvements de l'État-providence, les ingérences de la Commission européenne dans la vie des citoyens.

Dans cet état des lieux, on fera une réserve au chapitre de l'immigration. Selon Mégret, l'intégration des étrangers se heurterait principalement aux conceptions sociales de la religion islamique. C'est oublier que beaucoup de musulmans sont de bons citoyens français. D'autre part l'auteur fait erreur en opposant à l'islam la "laïcité républicaine". Seule une Église catholique forte et fière d'elle-même peut limiter l'expansion de l'islam en France.

Dans son diagnostic des maux de la France, Bruno Mégret ne remet jamais en cause l'héritage de la Révolution française et des "Lumières", ni l'électoratisme des politiciens. Là se trouvent pourtant les causes lointaines et profondes de la situation actuelle du pays. Les politiciens eux-mêmes ne sont que les pantins d'une idéologie et d'institutions perverses

La déchéance de la France

Reste une question fondamentale : comment envisager l'avenir de la France dans le monde ? Bruno Mégret voit celui-ci partagé en grandes civilisations. Il existe-

— par —
Pierre PUJO

rait ainsi une "civilisation européenne" dans laquelle la France serait incluse, distincte de la civilisation américaine, de la civilisation chinoise, de la japonaise, etc...



Mais les deux Amériques ne sont-elles pas les filles de l'Europe ? La Grande-Bretagne n'est-elle pas plus proche par la civilisation de l'Amérique du Nord que de l'Europe ? Sur le continent européen ne convient-il pas de distinguer les civilisations latine, anglo-saxonne, nordique, germanique, slave ?

Bruno Mégret tire argument de sa théorie des civilisations pour

soutenir que l'Europe « doit s'imposer comme la première puissance mondiale » et que la France doit en prendre la tête. Ainsi le combat des souverainistes n'aurait plus de raison d'être. Une France forte, dans une Europe forte, souhaite Bruno Mégret qui se grise de mots... S'il récuse une Commission de Bruxelles et sa réglementation tatillonne, il est partisan d'une organisation politique renforcée de l'Union européenne. Son modèle est les États-Unis où les États disposent d'une autonomie en matière législative mais où le pouvoir fédéral est très puissant et dispose de tous les attributs régaliens : armée, diplomatie, justice suprême. Imaginons un tel système transposé en Europe, ce serait la déchéance de la France.

Esprit de système

Bruno Mégret est victime d'un esprit de système qui le fait tomber dans l'idéologie. Pour justifier son Europe-puissance, il additionne des chiffres de populations et de productions, compare les grandes masses sur la planète et décrète que la France est deve-

nue trop petite pour peser dans les affaires du monde. Elle n'aurait désormais d'autre perspective que de travailler à la naissance d'un État supranational où elle se dissoudrait.

Cette théorie est démentie par les faits. Il y a assurément des concertations souhaitables entre les États européens pour traiter certaines questions, comme par exemple actuellement pour envoyer des soldats au Sud-Liban, mais il n'y a pas d'armée européenne. De la même façon au Moyen-Âge, les divers souverains partageaient-ils ensemble à la croisade...

L'Europe-puissance de Bruno Mégret n'est qu'un rêve. Ce rêve peut être dangereux s'il détourne les Français de défendre la souveraineté de leur pays et de développer son action internationale. Nos affinités francophones et notamment africaines — dont Bruno Mégret ne parle pas —, peuvent être mises à profit pour un rayonnement accru de la France au bénéfice de la paix dans le monde. L'Europe-puissance est une vue de l'esprit. La France, en revanche, peut être une puissance qui compte dans le concert des nations, à condition d'abord d'effectuer sa réforme politique intérieure d'abord.

* **Bruno Mégret : L'autre scénario. 230 pages. Éd. Cité Liberté, 15 rue de Cronstadt, 75015 Paris, 15 euros.**

LE CRÉNEAU

"Le Figaro" anticlérical

● **DANS SA CHRONIQUE** du FIGARO (21/9/06) Alexandre Adler, déplorant le "dé-périssement démocratique" dans les pays de l'Est libérés du communisme, s'en prend particulièrement à la Pologne : « **Commençons par un instantané, écrit-il, parfois plus éloquent que bien des longues analyses : les frères Kaczynski, qui ne perdent jamais une occasion de conférer une touche comique à leurs actions, viennent de se déclarer impuissants à lutter contre la sécheresse actuelle, en Pologne, laquelle frappe particulièrement les agriculteurs. Qu'à cela ne tienne, ils conviennent leurs concitoyens à des séances de prières publiques afin de hâter le retour des pluies.** »

Le FIGARO ne passe pas pour un journal anticlérical et pourtant c'est tout comme ! Les prières publiques auxquelles sont conviés les Polonais ne sont pas "comiques", mais le signe de la foi profonde de la population. Quand l'Occident était encore chrétien on y organisait des pèlerinages et des prières pour demander la fin des calamités naturelles et des épidémies. La science et la technique modernes ne rendent pas compte de tous les phénomènes. Une grande part de mystère subsiste. C'est même la plus importante et sur celle-là Dieu a une prise directe. Alors, il n'est pas insensé de prier le souverain Maître de l'Univers de venir au secours des pauvres humains.

Une histoire commune

● **DANS UN ENTRETIEN** avec Stéphane Bern, publié par MADAME FIGARO (23/9/06), le comédien Jamel Debbouze parle du film Indigènes diffusé à partir du 27 septembre qui évoque l'Armée d'Afrique engagée à partir de

1943 dans le combat pour la libération de la mère-patrie.

Il proclame notamment : « **Moi je suis né en France, je suis Français mais c'est bon de se sentir appartenir à la nation française parce qu'on a donné de sa personne, par le sacrifice de son grand-père et celui de ses parents. Quand je repense au traumatisme du 21 avril 2002 il me paraît indispensable que ce film existe car il va vers une réconciliation nationale sans occulter une page essentielle de notre histoire commune. Il y avait autant de tirailleurs que de raisons pour lesquelles ils se sont engagés. Mon arrière-grand-père [...] a suivi le flux du village, un peu comme on quitte la maison familiale à dix-huit piges. Il était berger. Par curiosité, et par amour de la France il espérait découvrir l'eldorado.** » Si le film Indigènes contribue à mieux intégrer les immigrés nord-africains dans la France, on ne pourra que s'en réjouir.

Gardons notre veto

● **FRANCESCO FRATTINI**, "commissaire à la réalisation de l'espace européen", possède le remède à l'immigration clandestine et au terrorisme. « **Il faut abolir le droit de veto, déclare-t-il dans un entretien au FIGARO (21/9.06). « C'est indispensable ! En matière de lutte contre le terrorisme, l'exigence d'unanimité, cela vous bloque. On n'avance pas.** » Le terrorisme, comme l'immigration, touche à la sécurité publique. Ce sont deux domaines où la première responsabilité revient aux États qui doivent conserver leur droit de veto. On ne voit pas ainsi comment des garde-frontières "européens" seraient plus efficaces que les polices nationales. Et puis, qui les commanderait ? Si l'Espagne ou l'Italie laissent entrer trop facilement les Africains, accroissons les contrôles à nos

frontières avec ces pays. La dévaluation des frontières nationales facilite l'immigration clandestine.

Maurras contre le racisme

● **COMMENTANT L'OUVRAGE RÉCENT** de Stéphane Giocanti sur Maurras, Gérard Leclerc écrit dans FAMILLE CHRÉTIENNE (23/9/06) : « **Avec le fondateur de l'Action française, on ne fera pas l'économie de l'antisémitisme, dont le caractère paradoxal tient dans le fait que le polémiste a toujours désigné dans le racisme son "plus vieil ennemi intellectuel" et qu'il le rejetait comme un mal absolu s'il aboutissait à la persécution, à l'expulsion et au pogrom. Il approuva pourtant les lois persécutrices de Vichy sans comprendre leurs effets les plus terribles.** »

Gérard Leclerc rappelle justement que l'antisémitisme de Maurras (un antisémitisme "d'État") n'avait rien de raciste, était même hostile au racisme. Mais c'était le cas aussi de l'antisémitisme de "Vichy" qui était une façade derrière laquelle beaucoup de juifs ont été protégés, comme le reconnaît l'historienne israélienne Limore Yagil, professeur à l'université d'Haïfa dans un ouvrage récent (voir L'Action Française 2000 du 21/9/2006). C'est pourquoi Maurras a approuvé les lois de Vichy qui étaient des lois de circonstance destinées à préserver la souveraineté de la France, déjà très réduite par la présence de l'occupant allemand.

Le libéralisme et ses limites

● **HENRI DE CASTRIES**, président du directoire d'AXA, a donné un « grand entretien » à la revue DÉFENSE (juillet-août 2006), publiée par l'Institut des

Hautes Études de la Défense Nationale (I.H.E.D.N.) sur la situation économique de la France. Il souligne les handicaps de notre pays et déclare notamment : « ...depuis 25 ans, nous avons fait tous les mauvais choix et nous ne sommes pas certains d'en changer. Pourquoi ? D'abord parce que, au nom des Lumières, des acquis de la Révolution française, des acquis sociaux... nous récusons encore le modèle dans lequel le monde se développe. Le modèle dans lequel le monde se développe, nous pouvons l'aimer ou ne pas l'aimer, mais il y a un moment où il faut l'accepter si nous voulons jouer. Sans cela nous nous mettons en marge. »

Le président d'AXA pense que la priorité devrait être donnée à la production de richesses marchandes. Or « nous sommes le seul pays de l'O.C.D.E. qui ait augmenté les effectifs de sa fonction publique de plus d'un million de têtes depuis 1980. Nous sommes le seul qui ait laissé exploser la dépense publique dans des proportions comme celle que nous constatons. »

Henri de Castries note encore que « nos parts de marché à l'exportation ne cessent de reculer depuis cinq ans » **parce que nous ne produisons pas suffisamment de richesses marchandes.**

Il souhaite une diminution des interventions publiques dans la vie économique. Certes, celles-ci sont souvent abusives et devraient être mieux réglées. Cependant le libéralisme total à la mode anglo-saxonne ne serait pas viable en France. Il appartient à l'État de régler la vie économique ; il doit intervenir judicieusement pour permettre aux entreprises françaises d'exercer leur activité dans les meilleures conditions.

Jacques CEPOY

THAÏLANDE Les bienfaits de la monarchie

Le 19 septembre à l'aube les par ces dernières semaines. Une sorte d'insurrec-

tion civique où l'unanimité nationale était visible.

Cadeau royal

La Thaïlande a évité une révolution sanglante, grâce à l'action de son roi, ou plutôt rien qu'en raison de sa présence.

Le gouvernement civil de Thakim Shinawatra, riche homme d'affaires, parvenu au pouvoir par suite d'une écrasante victoire électorale en 2001, a ainsi été renversé. Ce dernier se trouvait à New-York et après avoir vivement protesté, a renoncé à rentrer à Bangkok. Son épouse et ses trois enfants ont pris l'avion à destination de l'Europe deux jours plus tard.



Le roi Bhumibol Adulyadej, dont on vient de célébrer dans la ferveur populaire et l'unanimité les soixante ans de règne

Un coup d'État sans coup de feu ni effusion de sang. Aucune arrestation ni confiscation arbitraire des biens n'ont été opérées à ce jour.

Insurrection civique

Comment en est-on arrivé là ?

Les récentes élections législatives qui avaient abouti à la victoire du Premier ministre démis ont été entachées de nombreuses irrégularités pour lui permettre de disposer d'une majorité parlementaire. En outre, des scandales de corruption tous liés à Shinawatra ou à ses collaborateurs ou proches se multiplient. Il s'avère que sa fortune personnelle a décuplé depuis qu'il est au pouvoir. On l'évalue aujourd'hui à plus d'un milliard cinq cent millions (1,5) d'euros. Il a effectué des transactions interdites par la loi et s'est fait exonérer de taxes ! C'est cette dernière affaire qui a constitué le début des manifestations monstres, pacifiques il est vrai,

de l'armée et nouveau homme fort du pays, tout acquis au roi, est... musulman.

Dans une partie du pays, la petite minorité musulmane, parfaitement intégrée, est agitée depuis quelque temps par les islamistes. La présence d'un général musulman à la tête du pouvoir va calmer le jeu.

Un Premier ministre civil, que l'on voudrait irrécusable, sera nommé sous peu. L'armée rentrera dans ses casernes tout en surveillant de près les affaires de la Nation. Personne ne conteste le choix autorisé par un souverain vénéré, au-dessus des luttes politiques et des factions.

Des élections libres seront organisées dès le retour au calme et à l'apaisement des esprits

La Thaïlande a évité une révolution sanglante, la lutte des factions, la mise en danger de son développement remarquable, grâce à l'action de son roi, ou plutôt rien qu'en raison de sa présence.

IMMIGRATION ET ASILE EN SUISSE Tour de vis populaire

La Suisse compte près de 21 % par sultat. Bien que les lois soumises à vo-

tation le 24 septembre, munies du sceau de Conseil fédéral dans son ensemble, aient reçu l'aval du parlement, donc du centre comme de la droite, les deux textes portent incontestablement la marque originelle du chef du département de la justice et de la police Christoph Blocher, représentant au gouvernement de la droite "nationale". D'ailleurs, ses collègues du Conseil fédéral se sont montrés plutôt discrets, laissant au leader de l'U.D.C. le soin de porter la contradiction aux tenants auto proclamés de "l'humanisme suisse". La forte adhésion populaire aux nouvelles lois est donc un succès personnel pour Blocher.

Le 24 septembre, les Suisses ont décidé en "votation" populaire de soutenir la politique plus restrictive voulue par le Conseil fédéral en matière d'immigration.

rités et des citoyens helvétiques. Ceux-ci disposent toutefois d'un instrument spécifique, le référendum facultatif, pour faire connaître leur sentiment, éventuellement rejeter un projet gouvernemental et parlementaire, ou au contraire le ratifier.

C'est ainsi que le 24 septembre dernier, les Suisses ont décidé en "votation" populaire de soutenir la politique plus restrictive voulue par le Conseil fédéral (le gouvernement central) en matière d'immigration. À 67,8 %, ils ont approuvé une nouvelle loi sur l'asile et à 68 % la loi révisée sur les étrangers.

Les deux textes de loi, proposés par le Conseil fédéral, avaient été approuvés par les deux chambres du parlement le 16 décembre 2005 et publiés peu après dans la *Feuille Fédérale* (l'équivalent de notre *Journal Officiel*). C'est alors que, usant d'une disposition constitutionnelle assez souvent utilisée, les adversaires des réformes ont lancé une procédure référendaire. Pour aboutir, il leur fallait réunir, dans les quatre-vingt-dix jours suivant la publication dans la *Feuille Fédérale*, au moins 50.000 signatures valables, objectif facilement atteint.

L'épouvantail Blocher ne fait pas peur

Le référendum contre la loi sur l'asile avait été lancé par le parti socialiste et diverses associations de gauche ; la loi sur les étrangers, elle, était combattue essentiellement par les Verts. Au fil de la campagne référendaire, le camp des opposants a reçu le soutien des Églises et s'est élargi à certains secteurs du centre droit, alors que les partis de cette obédience avaient voté les lois. C'est là un des effets collatéraux de la démocratie directe.

Il est vrai que ces derniers mois les partis de gauche ont frénétiquement agité l'épouvantail du blocérisme et trouvé des relais complaisants dans les médias, en particulier en Suisse romande. Du coup, pas mal d'élus "modérés" ont fléchi ; sans conséquence sur le ré-



Christoph Blocher

Selon le message du Conseil fédéral, les deux textes législatifs tendent à mettre fin aux "abus" dans les domaines de l'asile et plus généralement de l'immigration. Cependant, la loi sur l'immigration ne concerne que les personnes hors Union européenne, dans les faits principalement les Asiatiques et les Africains, ainsi que les migrants albanophones ; le statut des ressortissants des pays de l'U.E. est en effet déjà réglé par un accord de libre circulation. La nouvelle loi vise à favoriser l'intégration, notamment dans le milieu scolaire et sur le marché du travail. À cette fin, l'autorisation de séjour ne sera pas prolongée si une personne dépend de l'assistance sociale ; les possibilités de regroupement familial seront fortement réduites, par ailleurs les officiers d'état-civil pourront refuser les mariages de complaisance. L'idée centrale est de n'accepter à l'avenir que les travailleurs qualifiés ; c'est en somme le principe de l'immigration choisie.

En outre, le ministre de la Justice et de la Police entend veiller à une application stricte du processus de naturalisation, celle-ci devant être « l'aboutissement d'une intégration réussie ».

Sans-papiers : responsabilité des transporteurs

Quant à la loi modifiée sur l'asile, laquelle a donné lieu aux plus rudes empoignades, elle durcit notamment les dispositions relatives aux sans-papiers. Blocher veut lutter contre une pratique de nombreux requé-

AIGREUR "EUROPÉENNE"

■ Le résultat de la double votation suisse a fait grincer des dents au siège de la Commission européenne, à Bruxelles.

La Confédération helvétique ne fait pas partie de l'U.E., mais elle a passé plusieurs accords bilatéraux avec cette Europe-là. Deux d'entre eux, portant sur la sécurité, les migrations et la justice, doivent associer la Suisse aux dispositifs de Schengen et de Dublin. Ils ne sont pas encore entrés en vigueur et, en tout état de cause, il s'agit d'une participation sélective, la Suisse s'étant réservée le plus avantageux, notamment l'accès au système de recherche électronique SIS, banque de données pour combattre la grande délinquance.

Déjà accusée à Bruxelles de vouloir le beurre et l'argent du beurre, la Suisse se voit maintenant reprocher de faire cavalier seul en matière d'asile et d'immigration. D'où l'agacement d'un porte-parole de la Commission européenne qui, commentant les deux votations, a estimé qu'aucun État membre de l'U.E. ne serait autorisé à adopter une loi sur l'asile aussi restrictive que celle qui vient d'être approuvée par les Suisses. Par exemple, selon cet eurocrate, « l'absence de document d'identité ne constitue pas un motif de non-admissibilité d'une demande d'asile ».

Ce qui en dit long sur la marge de manœuvre dont disposent nos dirigeants politiques et, par conséquent, sur la déperdition de souveraineté de la France.

G. C. M.

rants d'asile qui détruisent ou cachent leurs papiers d'identité afin qu'on ne puisse pas savoir d'où ils viennent. La responsabilité des compagnies d'aviation est engagée ; elles auront désormais l'obligation de ramener dans son pays, et à leurs propres frais, tout passager sans document de voyage ou d'identité. La procédure d'asile sera entamée à l'aéroport même, dans des structures idoines, et les personnes jugées indésirables, ne pouvant prétendre au statut de réfugié, seront renvoyées « avant même d'entrer en Suisse ». Des exceptions sont prévues pour les personnes sans papiers provenant de lieux de conflit et étant en mesure de fournir une explication « crédible ».

La Suisse, rappelons-le, ne fait pas pleinement partie de l'espace Schengen, contrairement aux pays qui l'entourent ; elle dispose encore d'un fort potentiel de contrôle à ses frontières et dans ses aéroports. Par leur vote dépourvu d'ambiguïté, les citoyens ont donné mandat à leurs responsables politiques pour que ces moyens soient utilisés avec plus de rigueur. Ils ont ainsi infligé un sérieux camouflet à tous ceux qui, s'érigant en autorités morales, font fi du réel.

L'Histoire falsifiée, mais libérée

Le Musée de l'Ordre de la Libération vient enfin, suite à nos pressantes interventions (1), de déposer l'important placard gravé du faux appel du 18 juin qui était apposé depuis des années à l'entrée de ses locaux, dans l'enceinte des Invalides. Il reconnaît ainsi, *de facto*, une falsification que Charles De Gaulle avait lui-même dénoncée quand il écrivait, le 23 juillet 1955, à Olivier Guichard : « Si l'on donne pour l'appel du 18 juin une allocution postérieure, je ne l'admets pas davantage » (2). L'affaire justifie que l'on en fasse un bref historique.

Le Musée de l'Ordre de la Libération a retiré le faux "Appel du 18 juin 1940". Cela doit servir d'exemple partout en France.

Un fac-similé du placard incriminé figure ci-contre. Sous deux drapeaux tricolores entrecroisés, le titre *A TOUS LES FRANÇAIS* précède les mots connus : « La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre ! ». Le texte qui suit porte la date du 18 juin 1940 et la signature du général De Gaulle à son Quartier général, 4 Carlton Gardens, London, S.W.1.

Ces mentions, date et adresse, contrefont l'Histoire. En effet,

– *s'agissant de l'adresse*, Charles De Gaulle, arrivé à Londres le 17 juin 1940, n'était pas installé le lendemain à Carlton Gardens. Il le note dans ses *Mémoires de guerre* : « Nous travaillions, mes collaborateurs et moi, à St Stephens House, sur l'embankment de la Tamise, dans un ap-

partement meublé de quelques tables et chaises. Par la suite, l'administration anglaise mit à notre disposition, à Carlton Gardens, un immeuble plus commode où s'installa notre siège principal ».

Philippe De Gaulle confirme que cette installation eut lieu le 24 juillet 1940 (in *De Gaulle, mon Père*, Plon, tome 1, p. 103).

– *s'agissant de la date*, la mention 18 juin 1940 trompe le lecteur, en lui faisant croire que le texte placardé est celui de l'appel authentique. Et ce, d'autant que celui-ci ne faisait l'objet d'aucune affiche murale, bien que, dans le premier tome de ses *Mémoires*, Charles De Gaulle le cite à la première page des documents en annexe, sans faire la moindre allusion au texte du placard incriminé dont il dénoncera – dans sa lettre à Olivier Guichard – le caractère apocryphe. Car ce texte est celui de l'affiche qui fut placardée en Angleterre, au cours du week-end du 3 août 1940 (3). Le premier numéro du *Bulletin officiel des Forces Françaises Libres*, daté du 15 août 1940, le reproduit aux côtés du texte de l'authentique appel du 18 juin (4).

Ce qu'écrivait le colonel Rémy

Ces faits sont connus. Le colonel Rémy – qui fut membre du Comité directeur de l'*Association pour défendre la mémoire du ma-*

— par —
le général de corps aérien (CR)
Jacques LE GROIGNEC

réchal Pétain (A.D.M.P.) (5) – évoquait à leur sujet « une équivoque dont on pourrait croire qu'elle est soigneusement entretenue, tant on la voit se répéter d'une année sur l'autre, à l'occasion de l'anniversaire du 18 juin [...] Comment ne pas croire à une falsification déli-



Le faux appel du 18 juin

Il ne s'agit pas là d'une interrogation, mais d'une affirmation. Car, au cours de son second règne, de 1958 à 1969, Charles De Gaulle avait la possibilité, voire le devoir, d'interdire que le faux appel soit substitué au vrai, et soit reproduit, sous la forme de centaines d'affiches et de pla-

cards émaillés qui, aujourd'hui fleurissent sur les murs de nombre de nos villes, villages et bâtiments publics. Et ce, aux frais de la princesse.

Il est donc peu discutable que le silence gaullien, sur ladite falsification et sa diffusion, présente un caractère de complicité. Ce qui surprendra peut-être le lecteur de la lettre précitée, adressée en 1955 à Olivier Guichard. Mais qui étonnera moins ceux qui n'ont pas oublié le jugement porté sur Charles De Gaulle par :

– Jacques Soustelle : « Il a tout dit et le contraire de tout »

– Georges Pompidou : « Il a tout dit et le reste » (7)

– Philippe De Gaulle : « Il lui arrivait de mentir par omission. Il expliquait : "Il y a des moments où il faut savoir se taire" » (8).

Un combat légitime

Mais, au-delà de l'intérêt qui s'attache à mesurer la part éventuellement prise par Charles De Gaulle et ses fidèles dans l'invention et la diffusion du faux, l'attention qui doit être portée à cette affaire réside dans les conséquences de la reconnaissance par le Musée de l'Ordre de la Libération de la falsification et de sa décision de l'éliminer de ses propres murs.

Cette décision n'est, en effet, qu'un épisode du combat légitime contre un faux qui demeure placardé en moult lieux de France et de Navarre. Sous l'exergue d'une Croix de Lorraine, il est même apposé à Londres sur la façade du 4 Carlton Gardens. C'est au pied de ce faux que, le 18 juin 2006, dix officiers élèves de Saint-Cyr et un détachement de leurs camarades britanniques de Sandhurst, ont reçu pour mission de commémorer le 18 juin. Ainsi, Français et étrangers apprennent que l'armée française aurait honteusement capitulé, alors qu'en dépit de pertes qui, en cinq semaines, avaient été supérieures à celles subies à Verdun durant une période équivalente, nous avons combattu – comme l'attestent nos morts, nos blessés et nos citations (9) – jusqu'à la première heure du 25 juin 1940, date d'entrée en vigueur d'un armistice et non d'une capitulation. Un armistice que juge Henri Amouroux : « Le gaullisme a imposé l'idée qu'il ne fallait pas signer cet armistice et que Vichy était illégitime. C'est fabuleux ! Mais ce n'est pas sérieux ! » (10).

Éliminer tous les faux

Suite à l'exemple du Musée de l'Ordre de la Libération, tous les faux figurant ici et là doivent être éliminés. Cette mesure de

salubrité implique l'intervention

– des instances gaullistes, notamment pour déposer le faux du 4 Carlton Gardens ;

– du ministère de la Défense auquel il appartient d'une part d'interdire l'affichage du faux dans les casernes, sur les navires de guerre et sur les bases de l'armée de l'Air, d'autre part de ne pas renouveler la manifestation du 18 juin 2006 à Londres ;

– du ministère des Anciens combattants, responsable de la défense de la mémoire combattante ;

– du ministère de l'Éducation nationale qui ne peut ignorer et accepter des ouvrages scolaires qui enseignent le faux ;

– des directions de musées à vocation historique ;

– des maires pour l'élimination des faux éventuellement placardés dans les communes.

Mais la responsabilité du combat principal contre la falsification de l'Histoire incombe, vu leur position dominante, aux familiers des médias et notamment aux historiens et journalistes professionnels qui demeurent trop souvent prisonniers de la pensée unique, au point que rares sont ceux qui, depuis un demi-siècle, ont eu le courage de dénoncer les faux mettant en cause la France et ses armées au profit de l'idéologie de puissants lobbies.

Le courage intellectuel est, on le sait plus rare que le courage physique (11). La survie possible du faux risque, dans l'avenir proche ou lointain, de le confirmer. L'affaire est donc à suivre sans le moindre relâchement.

(1) Ces interventions sont évoquées dans mon ouvrage *Réplique aux diffamateurs de la France* (Nouvelles Éditions Latines, p. 198).

(2) Charles De Gaulle : *Lettres, notes et carnets*, 1955, p. 240.

(3) cf. l'article du Times du 5 août 1940 dont un fac-similé figure à la page 202 de mon ouvrage précité.

(4) cf. mon ouvrage précité, p. 201.

(5) A.D.M.P., 5 rue Larribe, 75008 Paris, 01 43 87 58 48 www.marechal-petain.com, et www.admp.org.

(6) Colonel Rémy : Lettre du 26 décembre 1970 adressée au directeur du Figaro.

(7) Georges Pompidou : Pour rétablir une vérité, Flammarion, p. 119.

(8) Philippe De Gaulle : *De Gaulle, mon père*, Plon, tome 1, p. 228.

(9) *Malgré ma répugnance à parler à la première personne pour évoquer de brefs instants d'un conflit qui dura cinq ans et tua cinquante millions d'êtres humains, je tiens à souligner, à titre d'exemples, que le dernier de nos pilotes de chasse morts au champ d'honneur tomba dans la soirée du 24 juin 1940, et que je fus moi-même – pardonnez ce moi – cité pour fait d'armes le 18 juin 1940*

(10) Henri Amouroux : Interview dans "Valeurs actuelles", 13 décembre 1993.

(11) Extrait de l'hommage au général Gouraud rendu le 15 novembre 1937 par le maréchal Pétain.

SERBIE

Un hommage au prince Paul

Le 14 septembre une cérémonie d'action de grâce à la mémoire du prince Paul et de sa famille s'est tenue en la cathédrale de Belgrade. Le patriarche Paul et huit desservants présidaient à cette cérémonie orthodoxe. Dans le chœur avaient pris place le prince héritier Alexandre, le prince Alexandre Karageorgevitch et la princesse Elisabeth Karageorgevitch, les enfants du prince Paul et d'autres membres de la famille royale de Serbie. Une assistance très nombreuse remplissait totalement la cathédrale.

Après la cérémonie religieuse, une réception a eu lieu dans les salons du patriarcat. Des membres du gouvernement, le corps diplomatique et de nombreux invités ont salué le prince Alexandre et la princesse Élisabeth. Il faut rappeler que le prince Paul Karageorgevitch fut un remarquable homme d'État. Régent du royaume de Yougoslavie, après l'assassinat à Marseille du roi Alexandre son cousin, pendant la minorité du roi Pierre II de Yougoslavie, il défendit avec honneur et compétence les intérêts du roi Pierre II, il réorganisa la Yougoslavie et, d'un État centralisé à la façon française, il fit un État décentralisé tout en maintenant l'unité du pays.

Aujourd'hui, après toutes les catastrophes survenues dans la Yougoslavie, on peut se rendre

compte combien pertinente fut sa politique intérieure. En politique internationale il fut, ainsi que son gouvernement, confronté aux modifications négatives survenues pendant sa régence (1935-1941). L'annexion de l'Autriche, puis des Sudètes après la conférence de Munich, l'invasion de la Bohême-



Le prince Paul

Moravie, l'annexion de Memel (Klaipėda), l'attaque par l'Allemagne de la Pologne, les occupations de la Norvège, du Danemark puis la défaite de la France, de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg conduisirent le régent Paul, dans l'intérêt bien compris de la Yougoslavie, à faire des concessions légères et provisoires au Reich, mais il l'empêchèrent de mener à bonne fin sa politique de neutralité attentiste.

En avril 1941 sa régence prit fin. L'invasion de la Russie en juin

1941 aurait-elle permis de laisser les Balkans en dehors de la guerre. Nul ne le sait. Le prince Paul, grand seigneur, homme de culture, fondateur d'un musée à Belgrade, entouré de tous les éléments cultivés de la population, laissera le souvenir d'un grand homme d'État qui avait pressenti les dangers mortels qui allaient s'abattre sur la Yougoslavie et se terminer par sa destruction.

Gérard BEIGBEDER

LA TENTATION ATLANTISTE

LA DÉMESURE
D'UN EMPIRE

Souvent fascinants, toujours déroutants, parfois trop envahissants, les États-Unis ne laissent indifférents aucun Français, ni aucun pays du monde... Nés du cœur du roi Louis XVI qui pour eux vida les caisses de son royaume, ils n'ont jamais oublié ce qu'ils doivent à La Fayette et à ses compagnons. Au cours des deux grandes guerres du XX^e siècle, ils sont venus à notre secours. Ils ont en outre gravé dans l'Histoire de l'humanité quelques grandes pages : la conquête de l'Ouest, la résistance héroïque du Sud...

par
Michel FROMENTOUX

Ce peuple incarne pourtant un style de vie et de pensée qui ne saurait fonder une vraie civilisation. Il lui manque d'avoir su s'élever à l'idée de nation comme nous l'entendons. Un moralisme plus ou moins étroit sert à cet empire de bien commun, lui faisant rechercher dans l'efficacité, la rentabilité, le succès rapide en affaires comme une marque d'élection divine, lui donnant conscience — surtout depuis qu'il est la seule grande puissance mondiale — d'une mission quasi divine au service de la "démocratie", justifiant un interventionnisme dans le monde où se mêlent intérêts matériels et bonnes intentions...

Mieux connaître les États-Unis dans leur réalité, sans se laisser aller au romantisme admiratif de certains, ni à la frénésie "anti-yankee" de quelques autres, nous aide à constater, que, face à la démesure de cet impérialisme matérialiste qui cherche à en découdre avec un autre impérialisme, celui de l'islamisme, les nations historiques comme la France sont, en tant que réservoirs d'expérience politique, des éléments de sagesse, d'équilibre et de paix dans le monde...

L'Amérique
dans les têtes

par
Pierre CARVIN

Depuis l'attaque perpétrée contre les États-Unis le 11 septembre 2001, les lignes de fracture idéologique en France et dans le monde ont beaucoup bougé. Les alliés traditionnels de l'Amérique en Europe cherchent à en tirer profit

Les menées de l'atlantisme en France se confondent avec la progression dans les esprits de l'idéologie démocratique comme horizon indépassable.

pour investir durablement le débat public, au-delà des pages internationales du *Figaro* et des tribunes de l'inénarrable Alexandre Adler. L'effet d'aubaine produit par la chute de l'URSS, seul modèle concurrent sur le marché, a permis aussi la reconversion des derniers staliniens en nouveaux libéraux. Pour ces derniers, la fascination pour la puissance n'a pas changé, seules les bottes à lécher sont nouvelles. L'atlantisme, plus qu'un simple attachement sentimental au Nouveau Monde, est une entreprise politique forte, qui s'oppose point par point au projet capétien d'indépendance nationale.

Étendre
l'idéologie
libérale

Elle est essentiellement portée par une nébuleuse politico-culturelle de revues, de clubs, d'associations plus ou moins liés aux intérêts américains, peuplée d'anciens gauchistes, de soldats perdus de la Guerre froide ou d'obsessionnels pro-israéliens. Le parti atlantiste, qui malgré cela n'a jamais eu vraiment d'échos en France, est porteur d'un message assez simple. La démocratie libérale américaine constitue un modèle constitutionnel et politique pour le monde, et il convient de l'imiter plus ou moins fidèlement.

Ensuite, les positions varient en intensité, et peuvent être décrites en fonction d'un cercle concentrique qui va des intellectuels attachés aux principes libéraux du constitutionnalisme américain jusqu'aux idéologues bushistes les plus obtus. Malheureusement, le cloisonnement entre ces différents cercles n'est pas vraiment étanche, et les premiers se retrouvent souvent accolés aux seconds. La famille atlantiste n'est pas assez large pour négliger la collaboration même des plus médiocres.

Au sein de la nébuleuse, les plus fûtés circulent autour de

quelques revues de grande qualité, mais au public restreint à quelques universitaires. La plus ancienne et la plus respectée, même au-delà des cercles libéraux, demeure *Commentaire*, créée en 1978 par Raymond Aron et ses élèves.

Voyage
au cœur
de la propagande
atlantiste

Pur produit de la Guerre froide, *Commentaire* est le refuge de cette espèce curieuse qui n'a jamais trouvé sa place dans un paysage intellectuel français longtemps obstrué par le marxisme, mais également en totale rupture avec les grands courants de la droite française traditionnelle. L'ambition initiale

jours dernier rempart du monde libre.

Plus anticommuniste encore et toujours plus datée dans le "liberal cold warriorism", les *Cahiers d'histoire sociale*, à l'origine créés par Boris Souvarine en 1935. Issu de la gauche antistalinienne, l'institut qui se propose toujours d'étudier « l'histoire politique, sociale et syndicale du communisme » s'est au cours de l'après-guerre défait de son marxisme pour rejoindre un positionnement libéral et atlantiste très offensif. Certaines mauvaises langues diront que cette évolution n'est pas sans rapport avec son principal bailleur de fonds, la CIA. S'y côtoient les libéraux anticommunistes de service comme Stéphane Courtois, Alain Besançon ou Pierre Rigoulot, passionnants sur le communisme, mais plutôt rustiques quand il s'agit de flétrir les "États voyous", l'anti-américanisme français ou l'axe du mal.



de la revue, qui était de « communiquer avec le monde libre et par rapport à lui », ou encore de renouer avec « le langage du sens et de la liberté », continue d'inviter diverses sensibilités, essentiellement libérales, pro-américaines et anti-communistes à réagir sur l'actualité.

Le comité de patronage demeure assez révélateur des positions des rédacteurs. Entre Raymond Barre et Raymond Boudon, on trouve quelques néo-conservateurs comme Irving Kristol ou Norman Podhoretz, tous deux rédacteurs de la revue de l'*American Jewish Committee*, *Commentary Magazine*. *Commentaire* traduit d'ailleurs régulièrement des articles des néo-conservateurs les plus en vue à Washington. C'est dans ses colonnes que le public français découvrit les thèses de S. Huntington sur le clash des civilisations, celles de F. Fukuyama sur la fin de l'Histoire ou plus récemment celles de R. Kagan sur la faiblesse supposée de l'Europe face à une Amérique tou-

La dernière revue venue s'intitule *Controverses* et cherche à transcender les clivages droite-gauche. Son directeur, Samuel Trigano, conduit une ligne éditoriale proche des aspirations d'une certaine communauté juive revenue des promesses du républicanisme à la française, et cherchant son salut outre-atlantique. L'agenda politique depuis le 11 septembre a pour eux radicalement changé mettant au centre de leurs réflexions « la guerre en Irak, le nouvel antisémitisme, l'Intifada, l'anti-américanisme européen et son rapport avec l'unification européenne et sans doute demain le nucléaire iranien ».

Les derniers
de la classe

Autour de ce premier cercle d'intellectuels, qui ont aussi leurs entrées dans des revues plus spécialisées ou plus grand public comme *Le Débat*, *Esprit*, *Raisons Publiques* ou *Critiques internationales*, gravitent des

clubs ou des *thinks tank* parfois un peu fantomatiques : les noms que l'on retrouve dans l'organigramme de l'*Atlantis Institute*, de l'Institut Molinari, Turgot, Euro 92 ou du *Free Europe Institute* sont un peu tous les mêmes, les articles aussi.

Si certains atlantistes ne recherchent qu'un partenariat privilégié avec le grand frère américain, d'autres plus radicaux, ne voient l'avenir de notre pays que comme poisson pilote de la politique impériale de George W. Bush. Ces intellectuels secondaires, pour reprendre la terminologie léniniste, se sont surtout spécialisés dans la diffusion dans l'opinion de la propagande officielle du département d'État. Ils ont pour nom Laurent Murawiec, Philippe Nemo, Yves Roucaute ou Guy Millière. Ces deux derniers méritent qu'on s'y arrête, ne serait-ce qu'à titre symptomatique. Ils incarnent à eux deux ce qu'il y a de plus déroutant dans l'atlantisme *new look*, la tentation de créer un courant néoconservateur français.

Yves Roucaute est professeur à Nanterre, où il enseigne la science politique. Ancien stalinien, fréquentant Deleuze, Guattari et Althusser, il vire à droite dans les années quatre-vingt, pour se découvrir sur le tard combattant de la liberté. On a du mal à prendre au sérieux ce presbytérien plus récent encore quand on ouvre ses deux ouvrages "théoriques", *La puissance de la liberté* et *Le néo-conservatisme est un humanisme*. Les deux ouvrages oscillent entre la compilation médiocre, la synthèse d'articles conservateurs et libertariens américains mal digérés, et une suite d'assertions sans fondements.

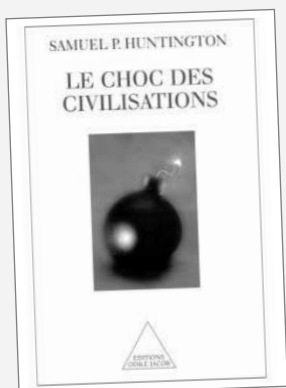
Guy Millière enseigne quant à lui à Paris VIII. Il écrit dans les *4 Vérités hebdo* et dans *Israel Magazine*, journaux fort respectables par ailleurs, et est lié au *Hoover Institute*. Ultra-libéral, sioniste rudimentaire, groupie inconditionnel de Bush, il cultive à l'endroit de la France une détestation qui pourrait le rapprocher de Maurice Dantec, si toutefois il n'était pas complètement dépourvu de talent. Idéologue à l'heure d'Internet et des SMS, M. Millière se contente la plupart du temps de traduire approximativement les articles de polygraphes qui grenouillent autour du Parti républicain américain.

Les menées de l'atlantisme en France se confondent avec la progression dans les esprits de l'idéologie démocratique comme horizon indépassable. Demeurer un esprit libre dans un tel contexte tient de la prouesse. L'Action française s'y emploie chaque jour.



LE CLASH DES CIVILISATIONS : UN MYTHE ENTRETENU

Le choc des civilisations a fait la fortune des éditorialistes. Dès qu'il est question d'un conflit, de préférence au Moyen-Orient, il est question dans les bonnes feuilles de "choc des civilisations". À l'origine, il désigne la thèse hétérodoxe d'un professeur de sciences politiques à Harvard, Samuel Huntington. Il soutiendra dans les colonnes de Foreign Affairs en 1993 que les conflits du siècle suivant – le nôtre maintenant – se feront essentiellement sur des motifs culturels. L'ère des États-nations à l'occidentale étant passée, la souveraineté



politique qu'ils monopolisaient serait condamnée à se diluer dans des ensembles plus grands. Fort de cette idée, Huntington découpa le monde en de grandes aires culturelles – civilisation de l'Europe de l'Ouest et civilisation islamique par exemple – censées donner une bonne image des conflits à venir.

Faire du facteur idéologique la principale explication des conflits contemporains relève au mieux de la naïveté, au pire de l'hypocrisie. Dans le premier cas, la démarche d'Huntington gomme arbitrairement les lignes de fracture internes aux civilisations. L'épaisseur historique des identités, même au sein du monde islamique, compte beaucoup plus que l'unité fantasmée autour de la religion mahométane. Le second cas porte plutôt sur l'usage qui a été fait de cette théorie au plus haut niveau de l'État américain. Ces dix dernières années, les faucons des administrations successives ont utilisé la théorie de Huntington comme grille d'analyse géopolitique opératoire pour légitimer les politiques d'intervention dans les Balkans comme au Moyen Orient, assez souvent au grand désespoir de son inventeur.

Bradley DUPREE

Le nouveau parti américain

par
Pierre LAFARGE

conduits à bombarder nos amis serbes en 1999.

Droite libérale

Il a toujours existé une droite atlantiste dans notre pays. Elle y est traditionnellement minoritaire. Certains défenseurs de l'Algérie française s'y sont fourvoyés dans les années 1960, passant

lin, Hervé Novelli, Gérard Longuet, Patrick Devedjian, Claude Goasguen...). Longtemps cantonnés à l'aile libérale de l'UDF ils ont désormais rejoint l'UMP et appuient Sarkozy dans son entreprise de prise de pouvoir à droite et de liquidation de l'héritage gaulliste.

Autre porte d'entrée de l'influence étasunienne dans notre pays, les *think tanks* géopolitiques français, largement financés par des officines américaines. Au premier rang d'entre eux on

**Une victoire
de Nicolas Sarkozy
en 2007
signifierait la fin
d'une politique
étrangère française
digne de ce nom.**

Lors de son séjour aux États-Unis et de son entretien avec l'hôte de la Maison Blanche, le président de l'UMP était flanqué de son conseiller en matière de relations internationales, par ailleurs agent d'influence américaine notoire, Pierre Lellouche. Député de Paris après avoir été celui de Sarcelles, membre du groupe d'amitié parlementaire France-États-Unis, Lellouche préside l'Assemblée parlementaire de l'OTAN depuis 2004. On sait qu'une des nombreuses erreurs de Jacques Chirac a été de faire revenir en 1996 la France au sein du commandement intégré de l'OTAN dont le général De Gaulle était sorti en 1966. La première conséquence de ce retour hasardeux nous a



La rencontre enthousiaste de Nicolas Sarkozy avec George W. Bush

en quelques années de Tixier-Vignancour à Jean Lecanuet, tout comme les militants d'Occident, qui fournissent aujourd'hui les principaux ténors des députés "réformateurs" (Alain Made-

trouve l'Institut français de relations internationales (IFRI). Fondé en 1979 par le polytechnicien Thierry de Montbrial, ce centre de recherche n'a de français que le nom et la localisa-

tion. Experts à l'IFRI, Dominique Moïsy et Philippe Moreau-Defarges n'ont pas caché leur satisfaction à l'égard du voyage de Sarkozy à Washington.

De l'atlantisme politique il faut également retenir le volet médiatique, allant de *Valeurs actuelles* aux *Quatre vérités hebdo*, petite feuille libérale dirigée par Alain Dumait et Laurent Artur du Plessis. Dans le numéro du 22 septembre, ce dernier n'hésitait pas à écrire que « l'éclatante visite de Nicolas Sarkozy aux États-Unis, en commémoration du 11 septembre, y a restauré une partie du prestige français » ! Autre agent d'influence américaine, Guy Millière y rédige une page hebdomadaire de louanges adressées à Bush et sa clique néoconservatrice.

Enjeux géopolitiques

Dans les rangs des journalistes atlantistes on rangera également le chroniqueur du *Figaro* Alexandre Adler, passé du communisme au néo-conservatisme, et dont les prédictions sont souvent invalidées par les faits. L'auteur de ces lignes se souvient de l'avoir entendu prédire à Normale Sup, quinze jours avant la seconde intervention américaine en Irak, que cette dernière avait peu de chance d'avoir lieu !

La bataille présidentielle déjà largement engagée ne sera pas exempte d'enjeux géopolitiques. Une victoire de Nicolas Sarkozy, "Sarkozy l'Américain" comme disent ses partisans, en 2007 signifierait la fin d'une politique étrangère française digne de ce nom, telle que Maurras avait pu en tracer les grandes lignes dans *Kiel et Tanger*.

L'AMÉRICANISATION DES PRATIQUES POLITIQUES FRANÇAISES

Ce n'est pas céder à un antiaméricanisme primaire que de dire qu'aux États-Unis, la politique est un "show". Les élections présidentielles, celles des représentants à la chambre ou des différents gouverneurs sont l'occasion de campagnes plus destinées à séduire un consommateur de politique qu'à convaincre un citoyen. Les slogans sont simples, les idées aussi souvent, et le but n'est pas tant de proposer un programme d'action cohérent que d'occuper par tous les moyens possibles le plus de surface médiatique.

En France, l'alignement de la politique sur le spectacle a commencé depuis quelques années. Les politiques ne débattent plus vraiment, mais se retrouvent dans des émissions de télévision "people" pour discuter de leur nouveau papier peint ou du match de football de la veille. Ils n'écrivent plus de programmes ou de manifestes, mais des témoignages ou des journaux de campagne. Ils ne cherchent plus à prouver la supériorité de leurs recettes sur celles des autres candidats, mais simplement à susciter l'empathie, à laisser une impression générale dans les esprits des électeurs.

L'UMP de Nicolas Sarkozy constitue un bon exemple de ce glissement progressif du débat vers la communication et le marketing. Présent partout, dans Gala comme dans Le

Monde, les Français connaissent maintenant tout de ses histoires de cœur, et le candidat ajuste son discours aux différents publics qu'il veut inviter à voter pour lui : atlantiste avec les entrepreneurs, social-dirigiste avec les vieux barbons gaullistes, serrant des maxillaires devant les parterres de policiers ou doucereux avec les représentants de l'islam en France. Les effets d'annonce sur l'immigration choisie, la discrimination positive, thèmes empruntés à la vie politique américaine, ne servent au fond qu'à vendre le produit Nicolas Sarkozy. Si l'UMP, dans la grande tradition gaulliste, n'est jamais qu'une machine à porter son président au pouvoir, elle calque maintenant son mode de fonctionnement sur celui d'une entreprise.

La petite boutique UMP

L'une de ses dernières initiatives fut d'en appeler à un grand cabinet de consulting américain pour optimiser le fonctionnement de sa structure. Les cadres se sont pliés à de tests de compétence ridicules, l'agenda setting – ou thèmes de campagne – du parti a été confié à une task force chargée de faire coller le programme de M. Sarkozy au plus près de la réalité sociale. Plus question de défendre des prin-

cipes, les instituts de sondages agissent comme des études de marché pour ce Brain Trust de techniciens sans envergure sortie des "grandes écoles françaises".

Sabir de boutiquiers

Le vocabulaire du management, forcément d'origine anglo-saxonne, a aussi envahi celui de nos politiques, surtout à droite, il faut le reconnaître : il n'est plus question que de gestion du risque, de bonne gouvernance, de marketing viral, de spin doctors, et autres expressions empruntées à l'anglais pour masquer l'immense vide laissé par l'effondrement théorique du gaullisme, mais aussi, de l'autre côté, du marxisme.

L'Action française depuis les origines s'est employée à mettre à nu les véritables ressorts de la démocratie représentative, qui n'a jamais été autre chose qu'un paravent pour perpétuer la domination d'une poignée de possédants sur la masse des Français. L'américanisation du paysage politique français en est, en quelque sorte, la normalisation : il se devait que dans un régime dévoué à l'argent-roi, ce soient les marchands de cravates qui aient enfin le dernier mot.

Pierre CARVIN

LA TENTATION ATLANTISTE

L'A.F. REÇOIT

ARNAUD GUYOT-JEANNIN

Derrière "la démocratie US", toujours l'impérialisme

■ Arnaud Guyot-Jeannin est directeur de la collection "Vu autrement" aux éditions de l'Âge d'Homme. Auteur lui-même notamment de trois ouvrages : *Aux sources de l'erreur libérale*, *Aux sources de la droite*, *Aux sources de l'éternel féminin*, il collabore à plusieurs revues. Il s'intéresse depuis longtemps au modèle américain et à ses répercussions dans le monde.

L'ACTION FRANÇAISE 2000.

– Qu'est-ce qui pour vous rend le message atlantiste si attractif pour une partie des élites françaises ?

ARNAUD GUYOT-JEANNIN. –

Le modèle américain a été profondément intériorisé par une partie des "élites françaises" sans qu'elles s'en rendent compte obligatoirement. *L'Amérique est en nous* pourrait leur faire office de slogan. Elles souhaiteraient que la France devienne un gigantesque marché sans racines ni histoire. Fer de lance de l'Occident libéral moderne, les États-Unis exercent une vraie fascination sur les patrons de multinationales, les décideurs économiques, le monde du spectacle, les milieux de la publicité et la jeune génération d'hommes politiques.

On le voit avec "Sarkozy l'Américain" accompagné de ses deux principaux conseillers Pierre Lellouche et Patrick Wasjman qui revendiquent un atlantisme forcené. Le mythe du "grand frère libérateur", du rêve consumériste et d'un néo-conservatisme sûr de lui et dominateur, explique la séduction des nouveaux collabos à l'en-droit de l'hyperpuissance.

Un projet messianique

A.F. 2000. – L'Amérique se conçoit comme un modèle politique et culturel à destination du monde entier. Pensez-vous que cela conduit nécessairement à la guerre permanente contre les cultures qui refusent de céder aux exigences de Washington ?

A.G.-J. – La colonisation de l'imaginaire symbolique et de la vie quotidienne des peuples par la diffusion du modèle américain ouvre la voie à l'Amérique-monde. Mais cette américano-sphère est l'aboutissement logique du projet messianique américain à travers "la Destinée-Manifeste" des origines.

Visant à conquérir la Terre en se prenant pour la "Jérusalem terrestre", les États-Unis véhiculent – dans leur Constitution et dans la philosophie des Pères fondateurs – un puritanisme d'essence protestante où le salut personnel s'obtient grâce à la prospérité matérielle. Ce salutisme marchand abrité derrière la religion est propre au Nou-

veau Monde qui ne comprend pas la Vieille Europe que nous représentons. Ses catégories morales et économiques l'incitent à vouloir convertir tous les peuples du monde aux bienfaits de la démocratie libérale, des droits de l'homme abstraits et du progrès techno-économique continu. Ils se considèrent comme les dépositaires du Bien universel et croient devoir l'apporter, au besoin l'imposer, aux autres peuples. Plus ils s'étendent géographiquement et gagnent des marchés économiquement, plus ils remplissent leur mission providentielle.

Voilà, à gros traits, la logique intrinsèque du paradigme américain. Pas étonnant, dans ces conditions qu'une bande de fondamentalistes illuminés, de criminels de guerre et d'affairistes douteux se retrouvent aujourd'hui aux manettes de commande de l'administration Bush.

On constate depuis la première agression de l'Irak par les États-Unis en 1991 – suivis en cela à l'époque par la France et l'Europe – que les États-Unis veulent prendre leur revanche sur la défaite mal digérée de la guerre du Vietnam. Ensuite, ils ont mis l'Irak sous embargo après l'avoir frappé une première fois – entraînant plus d'un million de morts –, puis une deuxième fois en 2003. Entre-temps, ils ont bombardé la Serbie et sont intervenus en Af-

ghanistan. Quant à la Russie de Vladimir Poutine, elle prend beaucoup de distance avec les États-Unis en privilégiant comme partenaires l'axe Paris-Berlin et Téhéran-Pékin-New-Delhi. Si tous ces États et d'autres encore sont stigmatisés et identifiés par la Maison-Blanche comme des "États-voyous", c'est parce qu'ils refusent l'alignement sur la politique américaine. Si l'on y ajoute les nombreux peuples hostiles à l'impérialisme américain, on s'aperçoit que les États-Unis sont impopulaires et très isolés diplomatiquement. La résistance ethno-populaire à l'ordre états-unien va peut-être inciter le Pentagone à parler maintenant des "peuples-voyous"...

Le déclin de l'hyperpuissance

A.F. 2000. – Les réseaux qui portent l'américanisation de la vie politique et culturelle demeurent toutefois assez faibles. Présenter l'Europe de Bruxelles comme un contre-modèle ne risque-t-il pas de détourner une partie des Français d'un danger plus redoutable encore ?

A.G.-J. – Je ne suis pas de votre avis. L'invasion culturelle, économique et militaire des États-Unis se combine – fait nouveau – à une chute en qualité de leur

On peut émettre le souhait que le déclin de l'hyperpuissance annonce une prise de conscience identitaire en Europe notamment afin de retrouver le statut de grande puissance libre et indépendante. L'Europe de Bruxelles ne va pas dans ce sens pour l'instant. Elle fait le lit



Un symbole du messianisme américain

du libéralisme financier, de l'atlantisme otanien et d'un jacobinisme ravalé au rang de mondialisme. Le principal danger réside dans cette dernière approche systémique à l'échelle globale. Pensons notamment au poids que pèse l'Organisation Mondiale du Commerce dans les relations économique-financières...

Mégalo manie

A.F. 2000. – Comment faut-il interpréter la vague d'anti-américanisme populaire qui traverse l'Europe depuis la guerre en Irak ?

A.G.-J. – L'impérialisme américain se conjugue à une mégalo manie délirante dont les deux tours jumelles détruites le 11 septembre sont le symbole ! Rationalité instrumentale et irrationalité totalitaire définissent bien l'américanité.

Avant-garde de l'hypermodernité, l'hémisphère nord-américain étend son messianisme puritain et marchand à l'ensemble du globe. Quant à ses expéditions militaires qui relèvent de "la morale et du droit", elles aboutissent à chaque fois à un fiasco. La colonisation américaine des esprits, des modes de vie et des territoires provoquent un rejet instinctif ou rationnel chez les peuples vivants et bien décidés à ne pas mourir. Pour se refaire une virginité, se rendre indispensable et dominer la planète, les États-Unis et Israël aidés de leurs relais d'opinions dans le monde entier attisent la haine dans le monde arabo-musulman afin de provoquer un "choc des civilisations".



D'où toutes une série de manipulations à prévoir...

Déjà, à propos de l'affaire des caricatures de Mahomet publiées le 30 septembre 2005 par le quotidien danois *Jyllands-Postden*, sait-on que l'un des directeurs, Flemming Rose, est très proche du néo-conservateur Daniel Pipes ? Quant au récent discours d'ordre théologique de Benoît XVI, pourquoi ne s'est-on pas interrogé sur ses propos rapportés en premier lieu par le Pakistan, pays vassal des États-Unis ? Les faucons américains souhaitent faire réagir violemment les musulmans à l'allocution du Pape et susciter en retour l'islamophobie chez les chrétiens. Opération provisoirement réussie ! J'observe que Benoît XVI a proclamé qu'il regrettait de ne pas avoir été compris et d'avoir ainsi choqué pour ses propos forts orthodoxes et minoritaires, tenus dans un séminaire universitaire. Ce n'est pas un hasard si cette polémique entre chrétienté et islam a éclaté au lendemain de l'affaire israëlo-libanaise où – contre toute attente historique – une alliance entre chrétiens et musulmans avait été scellée face à l'agression sioniste.

La libération salvatrice

A.F. 2000. – Il s'agit pour vous de regagner les intelligences et les cœurs des Français. Comment faut-il s'y prendre ?

A.G.-J. – Le rêve américain est fini. Il a été conjugué, puis supplanté par le cauchemar des agressions et de l'uniformité génocidaire. Nous sommes passés de l'*American way of life* à l'*American way of death*. Fortement démonétisé, il peut néanmoins encore séduire à défaut, en agitant la menace islamiste. À cet égard, j'observe que les islamophobes, de tous bords, refont la même erreur qu'à l'époque du défunt danger communiste en identifiant l'Islam comme ennemi unique.

En réalité, au risque de me répéter, les États-Unis instrumentalisent un illusoire danger islamiste unifié pour mieux imposer leur hégémonie. Il faut donc en finir avec le matérialisme et l'unilatéralisme américain dans tous les domaines. Une chance inespérée s'offre à nous : connaissant une crise sans précédent, les États-Unis deviennent de plus en plus vulnérables. C'est donc le moment pour que la France, mais aussi l'Europe et les peuples non-alignés du monde entier résistent, fassent entendre leur voix et connaissent leurs différences afin d'assumer leur destin et d'obtenir la libération salvatrice.

Propos recueillis par Pierre CARVIN



Bagdad dévastée par la guerre

ghanistan. Le 11 septembre 2001, Ben Laden et la nébuleuse islamiste Al Qaïda servent toujours de prétextes à exercer le devoir d'ingérence en soumettant les peuples et les pays concernés à la sujétion, à la destruction et au désordre. La situation en Irak en est la parfaite illustration.

La Syrie de Bachar el-Assad et l'Iran de Mahmoud Ahmadi-nejad sont maintenant dans la ligne de mire de Washington tout comme l'Argentine du péroniste Nestor Kirchner, le Venezuela du populiste Hugo Chavez et la Bolivie de l'ethniste Evo Mora-

modèle de civilisation (sous-produits culinaires et vestimentaires, technique numérisée de plus en plus froide et folle, images réelles et virtuelles représentant la banalisation de l'argent facile, de la violence déchaînée et du sexe formaté) toujours très présent en France par exemple. En revanche, leur crise économique, diplomatique et climatique les affaiblit néanmoins considérablement. Le 11 septembre 2001, la présence désastreuse de l'US Army en Irak et l'ouragan ravageur Katrina sont les trois derniers événements extrêmement délétères pour les États-Unis.



Une démocratie qui doit la vie à un roi

par
Michel FROMENTOUX

Au matin du 21 janvier 1993, les Parisiens étaient venus par milliers place de la Concorde commémorer dans la dignité et la prière le deuxième centenaire du meurtre du roi Louis XVI. Parmi eux, fendant la foule, l'ambassadeur des États-Unis venait déposer un coussin de fleurs de lys sur le lieu où les révolutionnaires avaient jadis planté la guillotine ; il rendait ainsi hommage à celui sans qui les États-Unis d'Amérique n'auraient peut-être jamais dépassé le stade d'un joli rêve.

Une leçon donnée aux Anglais

Dès son avènement en 1774, le petit-fils de Louis XV brûlait de venger la France du funeste traité de Paris (1763) par lequel, entre autres, le Canada avait été cédé aux Anglais. Mais il fallait à tout prix éviter la guerre sur le continent européen déjà épuisé par trop de conflits armés. Or l'opinion publique en France, surtout dans la



Washington

jeune noblesse, commençait à s'enflammer pour les colons d'Amérique, lesquels, refusant de payer les trop lourdes taxes réclamées par leur mère-patrie l'Angleterre, étaient entrés en rébellion. Or voici que, le 4 juillet 1776, ces derniers poussaient l'audace jusqu'à proclamer la déclaration d'Indépendance américaine ! Les soutenir pouvait être pour la France l'occasion d'arracher à la "perfidie Albion" sa suprématie sur les mers...

Dans les salons, les cafés, les cercles "philosophiques", les loges maçonniques, on ne jurait plus que par les "Insurgents" américains ; le mythe rousseauiste du "bon sauvage" aidant, on se mit à dénoncer l'Angleterre pourrie de richesses et de vices... En décembre 1776 débarquait à Nantes sur une frégate américaine l'inventeur du paratonnerre, Benjamin Franklin. Porté en triomphe jusqu'à Paris, le beau patriarche eut vite fait de conquérir la jeunesse, les milieux financiers, les clubs, la loge des Neuf sœurs et, dit-on, les dames... Les "vocations" germaient : en 1777, n'y tenant plus, le jeune marquis de La Fayette partit tenter la gloire à Philadelphie, siège du gouvernement de la colonie ; incorporé dans l'armée rebelle il devint

major général, puis George Washington lui demanda de retourner en France pour convaincre Louis XVI d'envoyer un corps expéditionnaire au secours de ces révoltés bien incapables par eux-mêmes de sortir de l'improvisation.

Le roi ne prit pas spontanément sa décision. Peut-être considérait-il que seize ans plus tôt ceux qui étaient devenus les "Insurgents" avaient participé à l'invasion de Canada... Peut-être craignait-il que l'esprit d'indépendance contaminât les cervelles légères des troupes qui n'étaient que trop portées à l'insubordination... Peut-être aussi s'inquiétait-il de la situation financière du royaume, plus que délicate... Mais pourtant les efforts de modernisation de la marine française, voulus par le ministre Vergennes et par le roi lui-même, permettaient tous les espoirs. Et puis la France pouvait compter sur le soutien ou au moins la neutralité, de la Hollande et de l'Espagne... Voilà donc signé, dès le 6 février 1778, entre Louis XVI et Franklin un traité d'amitié et d'alliance : de l'aide plus ou moins clandestine (dont profitait Beaumarchais...), on passait à l'engagement officiel du côté des révoltés.

Le roi l'a voulu

Au cours de cette guerre, la France ne connut pas que des victoires ; longtemps même la situation fut incertaine, en dépit des audaces de l'amiral d'Estaing. Le marquis de Castries, nouveau ministre de la Marine, envoya De Grasse aux Antilles et Suffren aux Indes afin de harceler les Anglais dans leurs possessions à travers le monde. Enfin, en 1780, arriva en Virginie Rochambeau à la tête de 6 000 hommes : lui et Washington réussirent à encercler et à faire capituler le général britannique Cornwallis à Yorktown, le 17 octobre 1781. Ce jour-là l'Angleterre perdit définitivement l'Amérique.

Si les États-Unis entrèrent dans l'Histoire, ils le doivent donc essentiellement à Louis XVI, et non aux Américains eux-mêmes, lesquels, voyant arriver les troupes françaises, se dépêchèrent, dit Bernard Fay (1) de regagner leurs foyers, leurs terres et leurs commerces... Seul Washington avait la stature et la mentalité d'un soldat : c'est autour de lui que les jeunes nobles français illustrèrent avec bravoure l'idéal chevaleresque. Ce fut assurément la dernière guerre de gentilshommes que l'on vit dans le monde.

Action désintéressée

Quel profit en retira la France ? Si l'on s'en tient aux termes du traité signé à Versailles le 3 sep-

tembre 1783, il n'y avait pas de quoi jubiler : nous récupérâmes le Sénégal, Tobago, Saint-Pierre-et-Miquelon, nous gagnâmes le droit de fortifier Dunkerque et les comptoirs de l'Inde, et l'Espagne reprenait la Floride. Nous avions porté un rude coup à la puissance maritime britannique, mais celle-ci avait eu la perfide habileté non



Louis XVI

seulement de reconnaître l'indépendance des treize colonies, mais d'accorder à celles-ci toutes les positions qu'elles voulaient au sud et à l'est du Mississippi, ce qui devait avoir pour effet de rendre moins nécessaire leur alliance avec la France. De fait, dès les années suivantes, le nouveau pays allait nouer avec son ancienne mère-patrie - et non avec la France - des relations commerciales privilégiées...

Plus grave : personne ne s'inquiéta sur le moment de l'aura que la victoire des rebelles donnait aux idées des Lumières... Curieusement l'engouement pour les États-Unis retomba tout de suite après le traité, mais bien des officiers partis se battre outre-Atlantique (la Fayette, le vicomte de Noailles...) allaient sentir en 1789 se ranimer en eux la flamme libertaire. Toutefois cette contagion n'était pas fatale ; certains anciens officiers allaient mourir sous la Terreur, et d'autres comme par exemple le marquis de La Rouërie allaient combattre héroïquement la Révolution. En 1783 tout laissait à penser que Louis XVI sortait auréolé pour toujours de cette aide totalement désintéressée apportée à un jeune peuple. La modestie même des gains retirés par la France rehaussait le prestige de celle-ci, qui redevenait l'arbitre de l'Europe. Le roi, peut-être sans le vouloir, avait aussi fortement ébréché l'anglomanie qui, depuis la régence et surtout depuis Montesquieu, cherchait outre-Manche des modèles politiques : tout le monde savait désormais qu'une nation pratiquant le parlementarisme pouvait être injuste et despotique... Et du même coup était apparue au grand jour par l'exemple des "Insurgents" eux-mêmes l'incapacité d'un régime dé-

mocratique à conduire les destinées d'un pays...

Nul en 1783 n'aurait prédit la Révolution six ans plus tard. Pourquoi alors Louis XVI ne sut-il pas profiter de ce regain de ferveur ? Tout simplement - et c'est ici la plus funeste conséquence de la guerre d'Amérique - parce que l'expédition avait coûté en cinq ans deux milliards de livres, « l'équivalent de dix années des dépenses ordinaires de l'État » signale Jean de Viguerie (2). Il s'ensuivit pour la France une instabilité ministérielle qui laissa l'État désarmé devant la fronde des privilégiés opposés aux réformes indispensables et accula le roi à rassembler en 1789 les états généraux. En ce sens on peut dire que cette guerre a causé la perte de la monarchie.

Idéalisme américain

Les États-Unis, de leur côté, n'allaient cesser de s'agrandir vers le sud et vers l'ouest pendant tout le XIX^e siècle. En 1803, Napoléon leur vendit pour 80 millions de francs l'immense Louisiane où la marque de la France est restée malgré tout indélébile.

Les États-Unis ne perdirent jamais de vue la conception moraliste et idéaliste qui avait inspiré leurs ancêtres les premiers migrants, certains d'avoir reçu de Dieu la mission de fonder en ce Nouveau Monde un État parfait aux antipodes de ceux de la vieille Europe, si souvent en guerre... Sans doute, si ce peuple neuf avait en devenant indépendant fondé une monarchie héréditaire, aurait-il saisi de génération en génération les réalités concrètes qui fondent les civilisations. À défaut de cette communauté historique de destin, les Américains s'identifient dans l'idée toute messianique d'une mission au service de leur modèle infaillible de démocratie... Même les "affaires" purement matérielles de rendement, d'efficacité, d'enrichissement, sont pour eux signe d'élection divine...

Pour eux, comme l'a dit Jefferson (le deuxième président, de 1801 à 1809) les alliances et les conflits entre nations n'expriment que des « jalousies mutuelles » qui les condamnent à la « guerre éternelle ». D'où ce besoin américain de diffuser par l'économie, le commerce, la culture cet idéalisme internationaliste. Woodrow Wilson (président de 1913 à 1921) allait jusqu'à dire : « Nous sommes venus pour racheter le monde en lui donnant liberté et justice. » On sait ce que fut le fameux traité de Versailles inspiré par lui en 1918 et dont Jacques Bainville avait aussitôt prévu qu'il n'épargnerait point à l'Europe une nouvelle conflagration vingt ans plus tard... Maurras reprochait à Wilson d'être un émule de Le Chapelier : comme celui-ci, supprimant les corpora-

tions, fit le malheur des ouvriers devenus "libres" de mourir de faim, l'idéologue d'Outre-Atlantique parlait d'un monde où les nations ne contracteraient plus d'alliances entre elles parce qu'elles seraient toutes soumises à une instance supranationale...

Cela dit, il n'est pas question pour nous de manquer de reconnaissance envers les Américains qui ont, par deux fois, apporté leur secours à la France. Entre les deux pays, l'histoire, la géographie et l'intérêt appellent la bonne entente. Mais nous n'en n'affirmerons pas moins qu'en matière politique les États-Unis n'ont pas de leçon à nous donner. Certains Français gagnés par l'idéologie mondialiste, voient un modèle pour leur Europe des régions dans la constitution fédérale des États-Unis. C'est oublier que si pour des États sans aucun passé à sauvegarder, le fédéralisme a été un facteur d'union, il en serait tout autrement en Europe où les nations démantelées ne seraient plus qu'un magma informe.

Un "modèle" ?

Quant au modèle électif américain, on sait sur quels abus il débouche bien souvent (corruption, concussion, prévarication) Citons encore Maurras : « **C'est malgré ces abus et malgré ces institutions, c'est malgré la politique, c'est parce que la politique est en réalité comme un organe insignifiant presque superflu de l'immense activité américaine, c'est parce que, durant un siècle, l'État, les hommes d'État et les institutions d'État n'ont presque jamais compté, emportés et noyés dans le torrent d'une ma-**



La Fayette

gnifique vitalité, c'est par sa production, c'est par son territoire, c'est par ses réserves naturelles, par son capital physique et économique accumulé à l'infini, que l'Union américaine est devenue ce que nous la voyons aujourd'hui. Ce colosse porte des parasites également colossaux et qui tueraient des États moindres mais dont il n'a même pas souci de se délivrer. Avant de proposer à la France de l'imiter, il faudrait donner à la France la taille, le poids et la force matérielle de l'Amérique. »

On ne saurait mieux juger le "modèle américain". ■

(1) Naissance d'un monstre : l'opinion publique. Éd. Perrin, 1960.

(2) Louis XVI, le roi bienfaisant. Éd. du Rocher, 2003.

L'apprentissage d'une reine

Qu'une arrière-petite-fille de Charles Quint soit devenue reine de France et, qui plus est, une régente avisée éduquant le futur Roi Soleil, voilà qui ne manque pas de sel. La vie d'Anne d'Autriche a déjà passionné bon nombre d'historiens, notamment Claude Dulong, mais ils s'étaient en général peu attardés sur sa jeunesse espagnole, sur ce qu'elle tenait de sa double ascendance Habsbourg, sur l'apprentissage de son métier de reine dans un pays qui n'était pas le sien... Marie-Catherine Vignal Souleyreau, de l'université de Paris-Sorbonne, comble avec succès cette lacune dans son ouvrage intitulé *Anne d'Autriche, la jeunesse d'une souveraine*.

Fille aînée du roi d'Espagne Philippe III et de Marguerite d'Autriche, Anne, née en 1601 à Valladolid, s'affirma au sortir d'une enfance rigoureusement catholique, d'une très grande beauté et d'un esprit remarquable. Déjà, son père était convenu avec la veuve d'Henri IV, Marie de Médicis, régente de France, que la jeune fille épouserait le jeune roi Louis XIII né la même année qu'elle. Il s'agissait d'une tentative pour atténuer un peu les hostilités entre les Bourbons et les Habsbourg. Le mariage fut donc célébré, non sans contre-temps, en 1615 ; ils avaient tous deux quatorze ans.

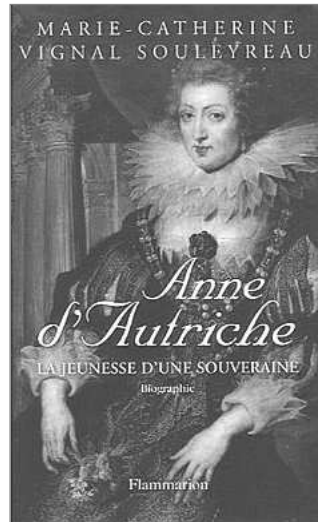
Des influences redoutables

Le rêve de Marie de Médicis d'une paix entre les deux royaumes catholiques s'effondra

bien vite, et la jeune reine se retrouva, dit l'auteur, « dans un environnement peu enclin à la bienveillance » et où « l'intégration de la jeune femme (devenait) une véritable gageure », car « les troubles politiques et religieux qui agitent le royaume n'arrangent rien. Les révoltes incessantes des grands, les revendications des protestants, la jalousie de Marie de Médicis dans l'exercice du pouvoir et dans l'intimité du cercle familial pèsent lourdement sur l'existence d'Anne d'Autriche ». Tant et si bien que très tôt Anne se trouva au Louvre fort isolée, et dut constamment subir dans sa vie personnelle, dans la composition de sa Maison, dans ses relations avec ses amies et confidentes, dans son désir d'être mieux considérée, le contrecoup des aigreurs de sa belle-mère, des agitations de Monsieur, frère du roi (duc d'Anjou puis d'Orléans) qui risquaient de mettre en cause la succession dynastique, puis encore de la politique implacable que Richelieu engagea contre les Habsbourg. Comment pouvait-elle dans une telle atmosphère ne pas commettre ces imprudences qui lui valurent parfois d'être soupçonnée d'espionnage ou de trahison par la Cour, par le cardinal, par le roi lui-même, d'autant que grouillaient autour d'elle

par
Michel FROMENTOUX

bon nombre d'intrigantes, comme la duchesse de Chevreuse, et d'intrigants, comme un temps le duc de Buckingham, favori du roi Charles 1^{er} d'Angleterre.



Marie-Catherine Vignal Souleyreau montre excellemment la complexité des situations (dont la fameuse Journée des dupes de novembre 1630 fut un sommet !), l'enchevêtrement des affaires étrangères (anglaises, lorraines, autrichiennes, espagnoles...) et des affaires intérieures, voire dynastiques, la difficulté pour une jeune femme sans expérience

d'entretenir une correspondance avec sa famille espagnole sans risquer de déplaire au roi qui, de son côté, n'était guère assidu au devoir conjugal.

Maternité salvatrice

Ce long apprentissage, « bien souvent à son corps et à son cœur défendant » fut encore terni par plusieurs fausses couches qui, à chaque fois, distendaient un peu plus les liens entre les époux. Et pourtant on voit au fil des pages ces deux tempéraments s'affirmer : Louis XIII révéla bien vite son sens aigu des intérêts de l'État qui l'obligea à la « cohabitation » (dirait-on aujourd'hui), acceptée bien que pleine de péripéties, avec Richelieu. Quant à la reine, qui se retirait souvent au couvent du Val-de-Grâce qu'elle avait fondé en 1621, elle allait être sauvée par la maternité. Au moment même où les époux semblaient plus éloignés que jamais et où des prières étaient récitées dans tout le pays pour que la Couronne eût un héritier, un orage soudain, dangereux pour les rhumatismes du secrétaire du roi, M. de Guitaut, obligea le 5 décembre 1637 le cortège royal à regagner non le château de Saint-Maur, mais le

Louvre... où se trouvait la reine ! Louis XIII décida alors de faire un pas... Dès février 1638 la grossesse de la reine était annoncée officiellement et Louis XIII, en remerciement, vouait la France à la Vierge Marie. Le 5 septembre en fin de matinée naissait Louis Dieudonné, le futur Louis XIV.

Tout ne devint pas facile pour autant, les brouilles ressurgirent, les complots également (notamment celui de Cinq-Mars contre Richelieu...) mais quand moururent à quelques mois de distance le cardinal (décembre 1642) puis Louis XIII (14 mai 1643) Anne d'Autriche était prête à accéder aux responsabilités suprêmes, elle avait eu « l'intelligence de minutieusement préparer l'avenir et de tenir compte des conseils avisés de Mazarin ». C'est pourquoi « elle reconnaît l'œuvre accomplie par Richelieu et accepte son successeur désigné [Mazarin] pour le bien de son fils et de l'État dont il doit hériter dans un proche avenir ».

Ce livre un peu touffu à l'image des réalités qu'il décrit illustre bien ce qui nous semble être un miracle du système monarchique qui, surplombant les péripéties et les humeurs a transformé du seul fait d'être devenue mère, un femme sans grande personnalité en une souveraine remarquable.

* **Marie-Catherine Vignal Souleyreau : Anne d'Autriche. La jeunesse d'une souveraine. Éd. Flammarion, 244 pages, 178 euros.**

NOTE DE LECTURE

Alexis Arette

Les armes de la nuit

Poèmes de guerre

L'auteur, agriculteur béarnais, parachutiste, membre des commandos Nord Vietnam (unité d'encadrement de supplétifs pendant la guerre d'Indochine), livre dans ce recueil, une série de poèmes, majoritairement écrits à l'époque. Parfois dans un argot militaire fleuri, il évoque les combats dans la jungle, les patrouilles dans les rizières, les rencontres avec les Indochinois. Odes et chants y célèbrent la camaraderie, le baroud et le mal jaune, mais aussi Henri IV, Cathelineau, et le "Cara al sol".

P.A.

* **Éditions Pyrémonte. 140 pages, 14,95 euros.**

Marie-Antoinette toujours actuelle

Voici un ouvrage qui n'est pas une nouvelle biographie de Marie-Antoinette, mais un recueil d'études et surtout de documents. Il présente tout d'abord des écrits contemporains, les uns favorables à la reine (ainsi ceux de Mme de Staël, de Burke, de Rivarol), les autres critiques, injurieux ou même orduriers. Puis, des témoignages de personnes l'ayant connue: Mme Vigée-Lebrun, Mme d'Oberkirch; et même la petite servante de la Conciergerie, Rose Lamorlière. En troisième lieu, des écrivains du XIX^e siècle, les uns lyriques (Barbey d'Aurévilly, Léon Bloy), les autres faisant un réel effort d'objectivité : Sainte-Beuve, les Goncourt. Enfin, des historiennes, nos contemporaines: Mme Catriona Seth, de l'Université de Nancy, et deux Américaines, Mmes Lynn Hunt et Sarah Maza. On regrettera qu'il n'ait pas été fait appel aux œuvres de Pierre de Nolhac, ni au grand livre de Simone Bertière – honnêtement cité dans la bibliographie.

La dernière partie de l'ouvrage est constituée par un dictionnaire, dont les "entrées" embrassent non seulement la plu-

part des person- nages ayant joué un rôle dans la vie de la reine, ou ayant formulé une opinion à son sujet, (ainsi, pour le siècle dernier, Jean Cocteau, Roger Nimier), mais aussi tous les aspects de la civilisation française du temps : la musique, les arts plastiques, les sciences et les techniques... On déplorera une grave erreur: les Orléans, branche cadette de notre famille royale, sont qualifiés (page 796) de "branche bâtarde" !

Calomnies

Ce livre donnera lieu à bien des réflexions. Pourquoi, dans certains milieux, cette antipathie, puis cette haine, voire cet acharnement, à l'égard de cette princesse arrivée en France à l'âge de quinze ans ? Pourquoi ce déferlement de pamphlets calomnieux ? Les lecteurs qui s'efforceront d'être objectifs feront la part de la vieille haine à l'égard de l'Autriche, considérée comme l'ennemi héréditaire par une partie de l'opinion, qui n'avait pas compris la nécessité du renver-

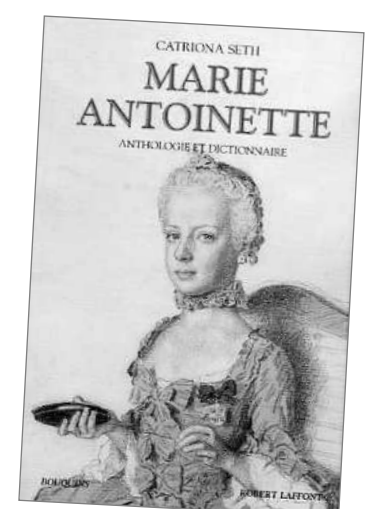
par
René PILLORGET

sement des alliances, et qui, imbue de la philosophie dite "des Lumières", réservait ses sympathies à la Prusse.

On remarquera également que certains membres de la famille royale et certaines coteries de la Cour, que Marie-Antoinette n'avait pas su gagner, ont été à l'origine des médisances et des calomnies qui furent ensuite diffusées dans des pamphlets. Mme Louise, tante de Louis XVI, fut la première à appeler Marie-Antoinette "l'Autrichienne".

Misogynie

Enfin, ces textes et ces études soulignent de façon éclatante la misogynie des révolutionnaires. À Marie-Antoinette, ils firent durement payer, comme à Mme Roland et à Olympe de Gouges, sa réelle indépendance d'esprit. Obtus disciples de Jean-Jacques Rousseau, ils n'admettaient ni la femme instruite, ni la femme cultivée, et moins encore la femme souveraine.



* **Sous la direction de Mme Catriona Seth, Marie-Antoinette. Éd. Robert Laffont, Paris 2006, collection "Bouquins".**

Cf. également :

– **Simone Bertière : Marie-Antoinette, l'insoumise. Éd. B. de Fallois, Paris 2002.**

– **Eveline Lever : Marie-Antoinette, la dernière reine. Éd. Galimard, Paris 2000.**

– **André Castelot : Marie-Antoinette. Éd. Perrin, Paris, 1989.**

LES FILMS D'OCTOBRE

● **UN CRIME.** – Taxi Driver ! Dans l'espoir de s'attirer l'amour de son voisin de palier, Norman Reedus, dont la femme a été tuée deux ans plus tôt par un chauffeur de taxi jamais retrouvé, Alice, Emmanuelle Béart, n'hésite pas à prendre au piège et au hasard un innocent chauffeur de taxi, Harvey Keitel, et à faire passer celui-ci pour le meurtrier non identifié... Malgré de nombreuses invraisemblances dans le scénario, le réalisateur Manuel Pradal signe un film noir, sombre et assez prenant grâce notamment à l'acteur Harvey Keitel, toujours excellent et plus surprenant qu'un retour de ...boomerang!

● **Parmi les autres sorties d'octobre:**

– **PULSE**, thriller fantastique tendance histoire de fantômes nippons (qui n'est pas sans rappeler le thème du dernier roman de Stephen King, *Cellular*) de Jim Sonzero, dans lequel des "fantômes" sortis des ordinateurs aspirent la vie des utilisateurs.

– **LES REBELLES DE LA FORÊT**, Dessin animé animalier pour petits et grands de Jill Culton et Roger Allers,

– **ALEX STORMBREAKER**, sorte de "James Bond" version ados de Geoffrey Sax, avec notamment Robbie Coltrane en espion que les ados vont aimer, Ewan McGregor et Mickey Rourke (de plus en plus méconnaissable) en méchant de service.

Alain WAELKENS

UN FILM

SUR LE COMMANDANT DE SAINT MARC

L'honneur de servir

Le 20 septembre un beau film documentaire a été présenté dans l'enceinte de l'École militaire : Intitulé *Servir ?* et consacré au commandant Hélié Denoix de Saint-Marc, il est le sixième film réalisé par Georges Mourier dans sa collection *Le choix des hommes* qui « cerne les raisons d'un engagement personnel dans des contextes historiques bien précis ».



Hélié de Saint Marc

En évoquant en termes poignants les temps forts de sa vie, sa déportation, son engagement en Indochine après être sorti de Saint-Cyr, puis en Algérie, le commandant de Saint-Marc a une présence extraordinaire sur l'écran. On le voit et on l'entend dans sa bibliothèque, et ses propos sont illustrés par des photos et des films d'archives d'une grande intensité. Le récit d'aujourd'hui est en couleurs, la mémoire du passé en noir et blanc et ce contraste est saisissant.

Le commandant de Saint-Marc, on le sent, a été envoûté par l'Indochine et ses populations.

Il a mal vécu l'abandon de ses partisans sur les hauts plateaux, qui furent massacrés par les Viets après le repli, ordonné en haut-lieu, des zones qu'il contrôlait. « Non seulement, j'étais trahi, mais je trahissais. » Et voilà qu'en Algérie, le même drame s'annonce. De Gaulle prépare la livraison au F.L.N. d'une population qui, massivement, voulait demeurer française. C'en est trop, Hélié de Saint-Marc entraîne les huit cents hommes du 1er R.E.P. dans la rébellion d'avril 1961, qui le conduira en prison pour cinq ans et entraînera la dissolution du glorieux régiment. De cette séquence on retient surtout l'image du déferlement des musulmans de la Casbah le 13 mai 1958 sur le Forum d'Alger pour se joindre aux Européens et crier « Algérie française ! ». À l'intérieur du pays les musulmans participent au grand élan de fraternisation. On entend les promesses solennelles de De Gaulle qui seront suivies de leur reniement...

Les choix devant lesquels s'est trouvé le commandant de Saint-Marc furent ceux de nombreux officiers. Il déclare qu'à sa sortie de prison « le mot honneur est un mot que j'ai pu prononcer ». Malgré cette conclusion un peu désabusée, il garde pour lui l'honneur d'avoir « servi ».

Pierre PUJO

* **Le film *Servir ?* peut être commandé en D.V.D. à la maison productrice L.B.M., 15 rue du Colisée, 75008 Paris. Prix 24,90 euros franco de port.**

Bonheurs et déboires de l'engagement

Julien est né dans la foulée de 1968, par Pierre LAFARGE des sous-officiers de Saint-Maixent et la Yougoslavie avec une sympathie marquée pour le Serbes. A Sarejevo, pour se dégager d'un accrochage et venger son lieutenant poignardé par un Bosniaque notre sergent artilleur ouvrira le feu sur les compagnons de ce dernier. Dix-huit morts. L'armée étouffe l'affaire mais il est définitivement cassé. Julien devient alors journaliste dans un quotidien nationaliste français, pas « par conviction mais par hygiène ».

Le premier roman de Laurent Rochut retrace le parcours d'un jeune nationaliste des années 1990.

gauchisme et son père l'abandonnera pour poursuivre une carrière de cinéaste. Remariée à un polytechnicien sa mère l'enverra pour son bonheur dans un pensionnat catholique : « J'ai reçu au pensionnat Saint-Laurent ce



que tu n'as pas su me donner. Une famille. Une tradition. Des passions éternelles. » Son bac en poche, tout en préparant sa maîtrise de lettres à la Sorbonne, Julien fréquentera quelque peu les étudiants d'AF de la « Génération Maurras ». Après ce sera l'école

Génération désabusée

Rédigé sous forme de lettres du héros à sa mère et à sa fille rédigées en 2002, ce livre détonne de par son souffle dans une rentrée littéraire bien mièvre. Ancien collaborateur de *L'Idiot international* – le journal dirigé par Jean-Edern Hallier –, Laurent Rochut a été enseignant, comédien et journaliste. Il signe ici un premier roman des plus réussis, témoignage littéraire d'une génération aussi désabusée par la mentalité des élites françaises de son temps (droitdelhommisme, confort intellectuel bourgeois) que celle de l'immédiat après-guerre. Si l'on trouve incontestablement un côté néo-hussard dans ce livre il est heureusement plus « armé » que mon-dain. On attend la suite.

* **Laurent Rochut : *Peine perdue*, éditions Phébus, 150 p., 13,50 euros.**

PRIX

HUGUES CAPET 2006

Dix ouvrages constituent la sélection finale du Prix Hugues Capet, qui sera remis prochainement par l'Association Unité Capétienne.

- 1) *Catherine de Médicis*, de Thierry Wanegffelen, aux éditions Payot.
- 2) *Robert II fils de Hugues Capet*, d'Yvan Gobry, aux éditions Pygmalion.
- 3) *Charles X et la deuxième Révolution Française*, de Michel-Bernard Cartron, aux éditions Arténa.
- 4) *Les Enfants de Louis-Philippe et la France*, d'Arnaud Teysier, aux Editions Pygmalion.
- 5) *Fortunes & Infortunes des princes d'Orléans*, de Dominique Paoli, aux éditions Artna.
- 6) *Marie-Antoinette une Reine brisée*, de Annie Duprat, aux éditions Perrin.
- 7) *Louise Reine des Belges*, de Madeleine Lassère, aux éditions Perrin.
- 8) *Anne d'Autriche*, de Marie-Catherine Vignal Souleyreau, aux éditions Flammarion.
- 9) *Le Duc d'Aumale*, de Eric Woerth, aux éditions de l'Archipel.
- 10) *Louis XVI et Marie-Antoinette*, de Joel Félix, aux éditions Payot.

Le jury, qui délibérera le mercredi 15 novembre, est composé de S.A.R. la Princesse Béatrice de Bourbon-Siciles (Présidente), S.A.R. le Prince Charles-Philippe d'Orléans, S.A.R. le

Prince Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme, Eve Ruggiéri, Eve de Castro, Jacques-Henri Auclair, Georges Bordonove, Jean Chalon, Jean-Christian Petitfils, Jean Sévillia, Pierre Cardin, Guy Cochard.

NOTE DE LECTURE

Le sacrifice héroïque d'Alamo

On connaît la passion d'Alain Sanders pour l'Amérique, non pas celle des mégapoles cosmopolites, tentaculaires et inhumaines de la côte est des États-Unis mais bien plutôt celle du vieux Sud qui vibre aux souvenirs de l'ancienne confédération et celle de l'Ouest qui a la nostalgie du temps où la nature était encore vierge et la terre était à tous.

Son dernier ouvrage est un émouvant hommage aux combattants d'Alamo sur lesquels après tant de livres et de films (dont celui, immortel, de John Wayne) il semblait impossible d'écrire quelque chose de neuf.

Alain Sanders, attentif à démêler l'histoire et la légende et à recouper les témoignages, nous explique comment cette modeste mission mexicaine allait devenir le symbole de la résistance et de la volonté d'indépendance des habitants du Texas, lassés des exactions et des brutalités du président-dictateur Santa Anna.

De ces combattants déterminés, mélange de pionniers américains et de gens venus de la "vieille Europe" se détachent les figures qui constituent ce qu'Alain Sanders nomme « la trinité d'Alamo » : les colonels William Travis, Jim Bowie et David Crockett, ce dernier passé à la postérité sous les traits de John Wayne mais dont le rôle fut manifestement exagéré.

Alain Sanders montre que le siège de Fort Alamo ne fut en rien un « conflit ethnique » car des Mexicains combattirent sous la bannière de la liberté du Texas.

Malgré un courage indéniable, les assiégés d'Alamo succombèrent sous le nombre le 6 mars 1836 et furent, pour la plupart, massacrés.

Leur sacrifice n'avait cependant point été inutile car il allait féconder peu de temps après l'indépendance du Texas avant son rattachement aux États-Unis.

Aujourd'hui Alamo est devenu un lieu de pèlerinage et le souvenir des combattants est pieusement conservé par une organisation patriotique, les *Daughters of the Republic of Texas*.

Fort Alamo reste dans l'imaginaire l'exemple du « poste sacrifié » dont a parlé l'écrivain Ernst Jünger, à l'égal des Thermopyles, de Camerone et de Bazeilles.

L'auteur ne peut s'empêcher de revenir sur les mythes suscités par Alamo. Il narre en particulier l'épisode maintes fois rapporté selon lequel les soldats mexicains chargés d'incendier l'église d'Alamo furent contraints de se retirer après avoir été assaillis par les fantômes des combattants morts.

Alain Sanders s'est livré à une enquête historique scrupuleuse, mais est resté fidèle à l'esprit d'Alamo, qui veut que, comme dans le film *L'homme qui tua Liberty Valance*, l'on rapporte aussi la légende.

Pierre NAVARRE

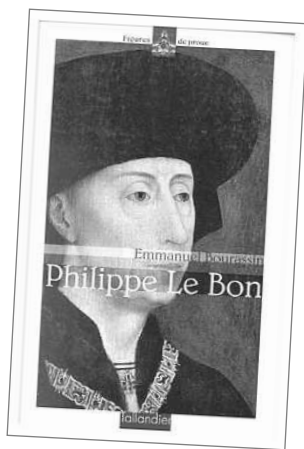
* **Alain Sanders, *Remember The Alamo*, de la légende à l'histoire, Éditions de Paris, collection "Nouveau Monde", 326 p.**

Au duché de Bourgogne

par
Anne BERNET

nière, aux Godons ; ce n'est pas son moindre paradoxe.

Fervent admirateur de la Bonne Lorraine, Emmanuel Bourassin ne s'en fit pas moins le fidèle biographe de Philippe le Bon dans un livre sans cesse réédité. Sans doute parce que ce prince, s'il ne fut pas toujours sympathique, est



cependant un pur produit de son temps, pris entre les survivances d'une société féodale et chevaleresque à l'agonie et le pragmatisme cynique des grands politiques de la Renaissance à son aurore.

Ambitions démesurées

L'histoire a durement jugé le dernier duc de Bourgogne, au point de substituer à son surnom de Hardi celui de Téméraire. La mémoire collective, pour sa part, a été plus clément, la fin terrible du prince devant Nancy en 1477 ayant éveillé une commisération attristée dont les siècles ne sont pas venus à bout. « **Faut-il périr misérablement au crépuscule sanglant d'une défaite dans les neiges et les brumes de janvier pour que l'Histoire se souvienne de vous ?** » demandait Bouras-

sin, qui s'en indignait un peu. Oui, car les peuples n'oublient pas les héros malheureux. Et le duc Charles de Bourgogne fut l'un et l'autre. Reste à savoir s'il fut en définitive hardi ou téméraire.

Son plus récent biographe, Henri Dubois, n'incline guère à l'indulgence. Pour lui, héritier d'une Bourgogne riche et puissante, le jeune duc de trente ans fut l'homme qui, par ses ambitions démesurées, sa violence, sa politique de la guerre plutôt que de la diplomatie, mena sa maison au désastre et ne laissa rien de ce que ses ancêtres avaient édifié.

Sans doute ce bilan est-il exact, mais on est en droit de se demander si Charles de Bourgogne eut d'autre choix. Quelle que fût la pensée qui avait présidé à sa formation, l'État bourguignon, quand il en hérita en 1467, reconstituait une Lotharingie entre France et empire qui représentait un trop grand péril aux yeux de la monarchie pour ne pas être combattue sans relâche.

Face à Louis XI, le duc de Bourgogne comprit qu'il ne lui serait laissé aucune chance. L'avenir menaçant du côté de la France, il s'en chercha un autre à l'est, et se crut destiné à coiffer la couronne germanique. En tant que prince français, cette option n'était guère défendable, mais, pour irréaliste et irréalisable qu'elle fût, elle lui avait paru la seule. C'est peut-être ce sentiment de n'avoir pas le choix qui le poussa à une fuite en avant ponctuée de violences et d'actes de coercition jusqu'à le faire haïr de beaucoup et le mena finalement à la défaite et à la mort.

Existence tourmentée

La même certitude qu'il n'était aucune sûreté à attendre du roi de France anima l'héritière de

Bourgogne, Marie, âgée de dix-neuf ans au trépas de son père. Elle se jeta dans les bras de Maximilien de Habsbourg, lui apportant en dot ce qu'elle avait pu sauver de ses États, c'est-à-dire la Franche Comté et les Pays Bas bourguignons. Marie disparut prématurément des suites d'un accident de cheval, laissant deux enfants, Philippe le Beau, qui serait le père de Charles Quint, et Marguerite.

Celle-ci, fiancée au jeune Charles VIII, se vit préférer Anne de Bretagne, dont les espérances étaient plus immédiatement tangibles. On la maria alors à l'infant Juan d'Espagne, qui mourut au bout de six mois. Veuve à dix-sept ans, Marguerite se remaria à vingt avec Philibert de Savoie, qu'elle aima passionnément mais qui, lui aussi, mourut trop jeune. Seule à vingt-cinq ans, la jeune femme décida, se sachant stérile, qu'elle ne serait pas davantage le jouet des alliances matrimoniales de sa famille. Sa vraie vie, consacrée à l'éducation des enfants de son frère, et à l'administration des Pays Bas autrichiens, allait commencer.

Avec *Marguerite, princesse de Bourgogne*, Jean-Pierre Soisson raconte talentueusement, au long d'une biographie attachante et passionnante, l'existence tourmentée d'une femme politique d'envergure, élevée à l'école d'Anne de Beaujeu et d'Isabelle la Catholique, qui fut aussi l'un des grands poètes de son temps, et la digne héritière des grands ducs d'Occident.

* **Bertrand Schnerb** : *L'État bourguignon, Perrin, 475 p., 24,24 euros (159 F), ou Tempus, 475 p., 10,50 euros (68,88 F).*

* **Emmanuel Bourassin** : *Philippe le Bon, Tallandier, 400 p., 19,82 euros (130 F).*

* **Henri Dubois** : *Charles le Téméraire, Fayard, 540 p., 25 euros (163,99 F).*

* **Jean-Pierre Soisson** : *Marguerite, princesse de Bourgogne, Le livre de poche, 315 p., 6,50 euros (42,64 F).*

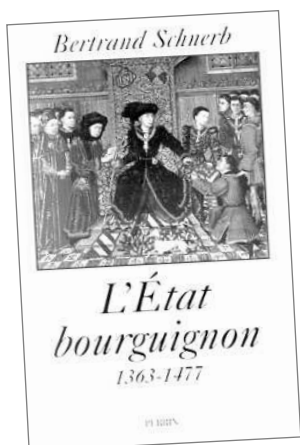
Position stratégique entre la France et l'Empire germanique, la Bourgogne des "grands ducs d'Occident" faillit au XV^e siècle se muer en État souverain dont l'existence eût sans retour bouleversé l'histoire européenne.

En novembre 1361, Philippe de Rouvres, dernier duc capétien de Bourgogne, périt de la peste aux environs de sa vingtième année, sans avoir eu le temps de prendre femme et d'engendrer. Il laissait pour seul héritier son beau-père et cousin, le roi de France Jean II, qui releva le fief par droit de proche parenté, et non en usant de son droit de suzerain sur les domaines en déshérence.

Deux ans plus tard, dans les difficultés militaires qui pressaient le royaume, le roi jugea plus sage de confier la garde et l'administration du duché à son plus jeune fils, Philippe, dit le Hardi depuis qu'à l'âge de quatorze ans, lors de la fatale journée de Poitiers, il s'était, seul parmi les princes, refusé à abandonner son père sur le champ de bataille. En honorant ainsi son benjamin, Jean le Bon ne pouvait imaginer qu'il créait à ses successeurs, et pour plus d'un siècle, les pires problèmes.

Un pays rival ?

Y eut-il volonté, de la part des Valois de Bourgogne, de s'affranchir du joug de la Maison de France et de s'ériger en princes souverains d'un pays rival ? La question a été d'abondance posée, et souvent tranchée en fonction des partis pris ou des sympathies des historiens. Spécialiste de la guerre de Cent ans, Bertrand Schnerb, auquel l'on devait déjà une très remarquable étude, *Armagnacs et Bourguignons*, (Perrin) certainement la plus claire et la plus lucide existant, propose sa propre analyse dans un excellent *L'État bourguignon* qui fait le point et prend en considération toutes les données du problème.



Comme Schnerb le montre parfaitement, il est impossible de prêter aux quatre ducs qui se succédèrent des visées identiques. Philippe le Hardi, fondateur de la nouvelle maison ducal, ne se voulait que prince français. Jean sans Peur aussi, du moins jusqu'à l'assassinat de son cousin le duc d'Orléans, meurtrier qui visait précisément à donner au Bourguignon la mainmise sur les affaires d'une France désorientée par la folie de Charles VI. Ce fut l'assassinat de Jean sans Peur à Montereau, par des hommes du dauphin, qui servit de prétexte à écarter le futur Charles VII de la succession pa-

ternelle. Dans ce contexte, Philippe le Bon semble avoir été prisonnier de ses alliances anglaises et de sa volonté de venger son père, plus qu'animé par une volonté farouche de nuire à la couronne de France. Quant à son fils, Charles le Téméraire, il ne se posa en ennemi qu'après avoir compris l'intention inébranlable de Louis XI de saper sans retour la puissance d'un trop grand vassal.

Choix pragmatique provoqué par les circonstances, l'élévation de la Bourgogne et de ses princes, évidente dès le temps du Hardi, que favorisait une chance insolente, et des alliances matrimoniales habiles, n'en constituait pas moins, à terme, un danger pour l'État royal, tout comme, d'ailleurs, ensuite pour l'empire.

Schnerb en analyse tous les aspects, administratifs, financiers, fiscaux, diplomatiques, militaires, artistiques, commerciaux. Clair, précis, jamais ennuyeux, son livre dit l'essentiel et met en évidence les atouts de cette Bourgogne dont beaucoup gardèrent la nostalgie. Ses faiblesses aussi, dont la principale fut peut-être de n'avoir pas, justement, de grand dessein politique avéré et poursuivi de génération en génération, comme celui de la monarchie française. Sans doute parce que les ducs de Bourgogne, sauf en de rares moments de tension dramatique, se virent toujours comme des princes français.

Personnage fascinant

N'est-ce pas, au fond, ce qu'exprimait Philippe le Bon lorsque, dans ses vieux jours, il aimait à répéter à ses proches : « **Je veux qu'on sache que, si je l'eusse voulu, j'eusse été roi.** » Il est certain que le prince avait l'étoffe d'un grand souverain, et les moyens de satisfaire toutes ses ambitions, s'il avait eu l'intention arrêtée d'aller au bout de son opposition à son cousin de France.

Le personnage est fascinant, et malaisé à saisir. Il a dix-neuf ans lors du désastre d'Azincourt, et sanglote de rage que son père ne l'ait pas autorisé à rejoindre l'ost français et à prendre part à la bataille, au cours de laquelle deux de ses oncles périrent. Toute sa vie, il regrettera cette occasion perdue, conscient que tout eût été différent s'il avait, ce 25 octobre 1415, porté les armes dans les rangs de l'armée royale.

L'assassinat de son père, en septembre 1419, à l'instant où celui-ci cherchait à se rapprocher des Armagnacs, dans la certitude qu'un roi anglais lui ferait perdre toute influence politique, et son affection pour sa sœur cadette, Anne, épouse du duc de Bedford devenu régent du jeune Henry VI, rejetèrent le Bourguignon du côté de ceux que l'on appelait alors avec mépris "les Français reniés". S'il lui en coûta des affres de conscience, cela ne l'empêcha point de livrer Jeanne, sa prison-

● Louis Muron : LE CHANOINE KIR

La IV^e République entre à peine dans le domaine historique et ses hommes politiques ne paraissent guère destinés à briller dans les mémoires. Il est significatif que l'une des rares figures populaires du corps législatif soit le chanoine Félix Kir, député-maire de Dijon, resté fameux pour ses sorties à l'emporte-pièce, ses prises de position parfois aventurées, et pour avoir laissé son nom au traditionnel blanc-cassis bourguignon. Tout cela, qui semble ressortir à peine de l'anecdote, méritait-il une biographie ? L'on estimera que oui après avoir lu celle-ci.

En effet, si Félix Kir homme politique laisse parfois dubitatif, soit par des réactions pas toujours marquées du sceau de la charité chrétienne, soit par une candeur de vieillard qui lui fit prendre Khrouchtchev pour un interlocuteur fré-

quentable, et les régimes du bloc soviétique pour des modèles de tolérance religieuse, au grand dam de sa hiérarchie épiscopale, le prêtre ne manque pas d'intérêt et ses orientations apportent un éclairage précieux sur les mentalités ecclésiastiques de son temps. * *Presses de la Renaissance, 235 p., 18 euros (118,07 F).*

● Henri Vincenot : LES LIVRES DE LA BOURGOGNE ; LES LIVRES DU RAIL

Mort en 1985, laissant une œuvre romanesque riche, abondante et colorée tardivement découverte par la critique, Vincenot eut deux sources d'inspiration principales : sa Bourgogne natale, et les trains chers à sa famille paternelle de cheminots. Ce sont précisément ces livres que reprend en deux volumes la collection Omnibus.

Le pape des escargots, La Billebaude, Les étoiles de Compostelle, Le livre de raison de Glaude Bourguignon, Le maître des abeilles resuscitent une campagne bourguignonne chaleureuse et mystique, où se mêlent culte chrétien et croyances païennes indéracinables, transmises par des personnages pittoresques.

La pie saoule, Les chevaliers du chaudron, Rempart de la Miséricorde, La vie quotidienne dans les chemins de fer au XIX^e siècle retracent l'épopée du rail à travers l'expérience romancée des Vincenot conducteurs de locomotives. On y a réuni également *Les voyages du professeur Lorgnon*, chroniques enlevées données à *La vie du rail*, évocation de l'histoire des villes et des régions traversées par les diverses lignes de chemin de fer.

* *Omnibus, 1060 et 1230 p., 23,80 euros (156,10 F).*

Doléances au seuil d'octobre

Mon ami par étaient sans doute
Polydore **Jean-Baptiste MORVAN** au programme
prétendait d'études de la

un jour qu'il fallait bien enclorre sur les domaines du Temps quelques chasses gardées de la mélancolie... Ce dernier septembre devait être un de ces terrains-là : une profusion morose de pluies et de vents déchaînés. Peut-être parce que septembre déclinant me rappelait dans les années scolaires de jadis l'imminence des rentrées, me revint, par hasard, une règle de grammaire latine en accord avec ces jours où les cieus sont inclements : "Il y avait des tempêtes qui nous renfermaient dans nos demeures". Les prodromes interminables de la future campagne électorale n'offraient qu'un médiocre divertissement ; et, pour achever de m'irriter la bile, survint une commémoration grimaçante, celle de Mao-Tse-Toung pour les trente ans écoulés depuis son trépas.

Si les Chinois restent, pour un temps encore, un peuple lointain, Mai 68 était encore assez présent à nos mémoires pour raviver de légitimes amertumes. Paradoxalement, les accès de contrition de nos maoïstes honoraires de France m'apportaient un supplément d'irritation. Je suis de ceux qui, même après trente ans, ne se sentent pas en humeur de passer lessive ou baignon sur les crétinismes d'autrefois. Et même les épisodes les plus grotesques ne provoquent chez moi aucune tentation d'hilarité.

Pourtant quelqu'un m'a dit un jour que Mao était en somme le rejeton du Père Ubu, le héros imaginaire d'Alfred Jarry. Nous nous sommes esclaffés jadis et nous sourions encore en contemplant les déboires conquérants du Père Ubu, massacreur et spoliateur, qui proclame : « **Je tuerai tout le monde et je m'en irai !** ». Et dans les temps de rentrée scolaire, nous nous souvenons que ce croquemitaine cynique et furibond fut créé par une classe de seconde du lycée de Rennes : on y retrouve effectivement, dans un burlesque mélange, des épisodes de Macbeth de Shakespeare et de l'histoire de la Pologne au XVIII^e siècle : les deux

classes... Mais les marionnettes grimaçantes et les croquemitaines de légende ont pour essentiel mérite de ne pas exister, et de faire assez d'abominations pour qu'on ne puisse croire à leur réelle existence.

Mao aura réussi cet exploit suprême de tuer des milliers de gens même après sa mort. Nous n'avons pas eu de Mao français – ou du moins il n'a pas émergé des brumes de l'Histoire ; et cependant aujourd'hui les survivants du maoïsme chez nous me répugnent également dans leurs examens de conscience larmoyants et dans leurs silences hypocrites. Il convient d'appliquer quelques révéulsifs à cette encombrante mémoire, pour débayer la route du prochain printemps.

« **L'hiver viendra, les gars, l'hiver viendra ! La jument de Michot elle s'en repentira** »... dit une rengaine campagnarde de ce pays-ci. On ne sait si, au cours de l'Histoire, les guillotins et fusillards de diverses époques s'en sont repentis, comme la jument de la chanson. Mais, quoi qu'il en soit, après l'hiver, les jonquilles reflueront dans les cantons paisibles du pays proche de la mer, là où courent ces deux fleuves côtiers jumeaux et mystificateurs portant le même nom : les deux Frémurs. Sur les rives de l'un ou l'autre Frémur, déjà en cet automne bien entamé comme un croissant de lune, nous laisserons à nos doléances l'aisance et la souplesse d'une petite chanson de terroir.

Si la ressemblance de maint masque grimaçant de l'Histoire venait nous mettre en une "sainte colère", nous pourrions sans doute lancer la vieille malédiction bretonne : Malloz ru "Malédiction rouge" : le pire anathème au temps jadis. Mais à la réflexion nous mettons dans notre besace intellectuelle l'encourageant adage germanique médiéval : « **Heureux comme le Bon Dieu en France** »... Le printemps reste affaire de France et réciproquement.

La maladie de la démocratie

Si l'on se représente tout un peuple s'occupant de politique, et, depuis le premier jusqu'au dernier, depuis le plus éclairé jusqu'au plus ignorant, depuis le plus intéressé au maintien de l'état actuel jusqu'au plus intéressé à son renversement, possédé de la manie de discuter sur les affaires publiques et de mettre la main au gouvernement ; si l'on observe les effets que cette maladie produit dans l'existence de milliers d'êtres humains ; si l'on calcule le trouble qu'elle apporte dans chaque vie, les idées fausses qu'elle met dans une foule d'esprits, les sentiments pervers et les passions haineuses qu'elle met dans une foule d'âmes ; si l'on compte le temps enlevé au travail, les discussions, les pertes de force, la ruine des amitiés ou la création d'amitiés factices et d'affections qui ne sont que haineuses, les délations, la destruction de la loyauté, de la sécurité, de la politesse même, l'introduction du mauvais goût dans le langage, dans le

style, dans l'art, la division irrémédiable de la société, la défiance, l'indiscipline, l'énervement et la faiblesse d'un peuple, les défaites qui en sont l'inévitable conséquence, la disparition du vrai patriotisme et même du vrai courage, les fautes qu'il faut que chaque parti commette tour à tour, à mesure qu'il arrive au pouvoir dans des conditions toujours les mêmes, les désastres, et le prix dont il faut les payer ; si l'on calcule tout cela, on ne peut manquer de se dire que cette sorte de maladie est la plus funeste et la plus dangereuse épidémie qui puisse s'abattre sur un peuple, qu'il n'y en a pas qui porte de plus cruelles atteintes à la vie privée et à la vie publique, à l'existence matérielle et à l'existence morale, à la conscience et à l'intelligence, et qu'en un mot il n'y eut jamais de despotisme au monde qui pût faire autant de mal.

Fustel de COULANGES

Ce très beau texte – dont on admirera aussi bien le souffle que la densité – a été souvent cité par Maurras et l'Action française. Il a été retrouvé dans les papiers du grand historien après sa mort. La maladie qu'il décrit c'est la démocratie. L'auteur de *La Cité antique* en avait analysé le fonctionnement et perçu toute la mal-faisance. Ses observations valent pour les démocraties modernes que cette maladie frappe plus ou moins suivant qu'elles n'ont pas ou qu'elles ont des garde-fous.

En France, ces garde-fous sont quasi inexistantes. Il est proclamé de façon constante que rien n'est supérieur à la prétendue volonté du peuple. Rien de sacré ne s'impose à elles. Pour capter la volonté populaire, les partis et les clans peuvent user sans vergogne de tous les moyens, promesses démagogiques, tromperies, intimidations.

Des luttes féroces

Sans doute, serait-il excessif de parler dans la France d'aujourd'hui de « **tout un peuple s'occupant de politique** » : un tiers des électeurs ne votent pas et, en mai dernier, un sondage indiquait que 69 % des Français rejetaient aussi bien la gauche que la droite. Il reste que

la lutte des hommes, des clans, des partis pour le pouvoir est continue et que ses effets se font sentir sur la vie sociale comme sur le gouvernement et l'administration du pays.



Fustel de Coulanges

Fustel de Coulanges fait ressortir combien la compétition acharnée pour le pouvoir est malsaine. Quand il parle d'« **amitiés factices et d'affections qui ne sont que haineuses** », on ne peut s'empêcher de penser au spectacle que nous donnent nos politiciens, et particulièrement aux coups bas qu'ils se portent entre eux pour occuper la première place. Les luttes les plus féroces ont lieu à l'intérieur des partis. Pensons à l'affaire Clearstream au printemps dernier, au sein de l'U.M.P., ou à la hargne des éléments du Parti socialiste à l'égard de Ségolène Royal. La lutte pour le pouvoir n'a pas le caractère d'une compétition loyale dominée par le souci des intérêts du pays mais d'une guerre civile larvée où chacun se réclame de la démocratie à l'encontre de son adversaire. Après le scrutin, les vainqueurs proclament partout : « **On a gagné** »,

et entreprennent d'écraser les vaincus en défaisant ce que leurs prédécesseurs ont pu réaliser.

Le pays pâtit naturellement de ces luttes continues qui entretiennent un trouble permanent. Il lui arrive même d'être ainsi conduit au désastre comme en 1940 où s'effondra la III^e République.

Fustel de Coulanges fait ressortir aussi la dégradation des mœurs, « **l'introduction du mauvais goût dans le langage, dans le style, dans l'art** », et tout ce qui contribue à « **l'énervement... d'un peuple** ». L'histoire de nos républiques en témoigne. La démocratie conduit à la perte des qualités qui font les peuples forts. Elle compromet l'avenir en reportant à plus tard le règlement des problèmes qu'elle n'ose pas régler maintenant par électoralisme.

Un diagnostic sévère

Le jugement de Fustel de Coulanges est sévère. Pourtant l'historien n'était pas un polémiste, c'est en observateur des régimes politiques qu'il porte un diagnostic sur la démocratie. Il y voit une forme de despotisme. Cela choquera les tenants du "politiquement correct" qui opposent volontiers la démocratie et la dictature. Il existe pourtant un despotisme de la démocratie. L'ennui, c'est qu'on peut se débarrasser d'un dictateur en le renversant, mais la démocratie, elle, prétend émaner du peuple, alors même qu'elle le trompe et l'asservit intellectuellement et mentalement.

Pierre PUJO

Le faux-semblant de la francophonie

Il est beau de faire des gammes sur "le désir de français" qui se manifeste dans tel ou tel pays lointain (et qu'il faut certes encourager), de réunir des chefs d'Etat en une sorte de "Mouvement des non-alignés culturels" face à l'uniformisation linguistique de la planète, et de consacrer de multiples projets, programmes et crédits publics à l'enseignement du français dans le monde ou la diffusion de produits culturels francophones. Mais, aussi bienvenue soit-elle, si du moins elle faisait l'objet d'une politique cohérente, la francophonie n'est plus qu'une époustouffante esbroufe dès lors que les gouvernements français abandonnent toute législation linguistique (accusée d'entraver le grand marché unique européen), laissent s'installer l'illettrisme de masse et sacrifient l'enseignement

des Lettres ou de la simple lecture, tout occupés à promouvoir l'enseignement dès les classes maternelles d'un "anglais de communication internationale" qui fait glisser la France vers une dangereuse diglossie.

Comment en appeler à la "résistance linguistique" tandis qu'un nombre croissant d'enseignements universitaires sont dispensés en anglo-américain, qu'étudiants, enseignants et chercheurs sont contraints au bilinguisme (ce que réussit à éviter par exemple un pays comme le Japon, dont la langue n'a pourtant nulle vocation internationale) ; comment prôner la diversité quand la seule langue de travail des institutions européennes n'est plus dans les faits que l'anglo-américain, et que les administrations françaises sont contraintes

de travailler en cette langue aux fins de "coordination européenne" ; comment promouvoir le français quand des services publics entiers, comme la Défense, ne travaillent plus qu'en cette langue ou que d'autres, tels l'ANPE, se croient tenus de servir leurs administrés dans "les langues d'origine", témoignant d'un étrange renoncement à la matrice naturelle de l'intégration qu'est le français, en sorte que l'art.2 de la Constitution selon lequel « **la langue de la République est le français** » n'est plus, aux yeux de nos partenaires francophones, Québécois, Arabes, Africains ou... Roumains qu'une dérisoire relique ?

Extrait d'un communiqué
de Paul-Marie COÛTEAUX,
député français
au Parlement européen



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
..... Tél.
Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



LE MONDE ET LA VILLE

DÉCÈS

● C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **Mme Bernard GUILLEREZ** née Marion Ayoub en 1921, décédée subitement le lundi 18 septembre 2006. Les obsèques ont été célébrées à Notre-Dame de l'Assomption à Taradeau (Var) le 21 septembre suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Taradeau.

Originaire du Liban, M^{me} Guillerez était profondément catholique et vouait un grand culte à la sainte Vierge. Elle admirait l'oeuvre de Maurras aussi bien pour son style que pour sa clairvoyance.

Nous prions notre ami et collaborateur Bernard Guillerez, si brusquement éprouvé, de croire à notre profonde sympathie et à l'assurance de nos prières pour le repos de l'âme de son épouse.

● Nous avons appris avec peine le rappel à Dieu de notre amie la **Comtesse de MONSPEY** née Marie-Bernadette Robert décédée le vendredi 22 septembre 2006, munie des sacrements de l'Église.

Ancienne étudiante d'Action française, elle était demeurée fidèle aux idées de sa jeunesse.

Les obsèques ont été célébrées le 26 septembre, aux Salles, à Meillers, par M. l'abbé Bal-Pétre, prêtre de la Fraternité Saint-Pie X, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Meillers.

Nous prions le comte Alain de Monspey, son époux, M. et M^{me} Aubert Foisil, sa sœur et son beau-frère, leurs enfants et petits-enfants, d'agréer l'expression de notre bien vive sympathie avec nos prières pour le repos de Bernadette de Monspey.

INFORMATIONS

● **CINQ NOUVELLES DE MAUPASSANT** racontées par **François-Régis Mellet**. Voici ce que propose la Compagnie d'Anouchka. Durée 1 h 10. Tarif unique 10 euros. Pour connaître les dates des prochaines représentations, téléphoner au 01 46 22 59 17,

● **CATHOLIQUES POUR LES LIBERTÉ ÉCONOMIQUES**. Le jeudi 12 octobre 2006 à 18 h 30, **Mme Anne Cofinier**, présidente de l'association "Créer son école", donnera une conférence-débat sur le thème *Pourquoi il est possible de sauver l'école*. Salle de l'A.S.I.E.M., 6 rue Albert de Lapparent, Paris VII.

31 ANS APRÈS LA LOI VEIL

La 16^e Marche pour la Vie à Paris

Samedi 14 octobre

■ Rendez-vous à 17 h 30 devant Notre-Dame des Victoires (M^o Bourse), Place des Petits-Pères, Paris 2^e

■ Arrivée à 20 heures au Sacré-Cœur de Montmartre. Salut du Saint-Sacrement.

RENTÉE POLITIQUE DE L'AF EN BOURGOGNE

Dimanche 8 octobre 2006

Rassemblement royaliste à Jambles (Saône-et-Loire)

- 10 h 30 : messe traditionnelle en l'église de Jambles.
- 12 heures : dépôt de gerbe, puis vin d'honneur dans le chai de M^{me} Peyrerol
- 13 heures : déjeuner sous la forme d'un GRAND BUFFET OUVERT.

Placement libre par tables de six ou huit personnes.

Discours des orateurs d'Action française :

Pierre PUJO, Stéphane BLANCHONNET, Pierre LAFARGE.

* Prix : 25 euros. Étudiants : 15 euros.

* Inscription au CLIP, 20, rue Auguste Comte, 69002 Lyon. Tél : 06 62 48 12 31.

Pour des raisons d'organisation, nous demandons à toutes les personnes disposant d'une voiture de prendre contact immédiatement avec Alexandre Boritch : 06 62 48 12 31.



INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur Michel FROMENTOUX

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - Tél : 01 40 39 92 14 - fromentouxmi@wanadoo.fr

Prochaines séances :

Mercredi 15 novembre : **ALEXIS DE TOCQUEVILLE** : **UNE CERTAINE VISION DE LA DÉMOCRATIE**, par **Pierre GOUIRAND** docteur en philosophie et docteur ès-lettres, historien de la philosophie.

13 décembre : **RIRE AVEC NOS ÉCRIVAINS CLASSIQUES** par **Alain LANAVÈRE**, maître de conférences en littérature française à Paris-IV Sorbonne, professeur à l'Institut universitaire Saint-Pie X.

Mercredi 11 octobre 2006

Séance inaugurale du cycle 2006-2007

MAURRAS ENTRE LE CHAOS ET L'ORDRE

par Stéphane GIOCANTI historien

à 20 h 30 précises

Brasserie *Le François-Coppée*, premier étage
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)
Participation aux frais : 5 euros. Étudiants et chômeurs : 2 euros.

Cent ans après le grand débat Maurras-Sangnier,

l'Institut universitaire Saint-Pie X et l'Institut d'Action française organisent conjointement un colloque :

L'ÉGLISE, LA FRANCE ET LA DÉMOCRATIE

samedi 5 décembre
de 14 heures à 18 h 30

à l'Institut universitaire
Saint-Pie X,
21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris

Participation aux frais : 5 euros
Étudiants : 2 euros

Le 16 octobre, tous à Aix-en-Provence pour soutenir l'A.D.I.M.A.D.

Jean-François Collin, président de l'A.D.I.M.A.D., et Jean-Pierre Papadacci ont été relaxés le 15 mai 2006 par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence. Ils avaient été inculpés d'« apologie de crimes ou de crimes de guerre » à l'initiative de Jean-François Gavoury, fils d'un commissaire de police tué par l'O.A.S. en 1962. Le "crime" de l'A.D.I.M.A.D. était d'avoir fait ériger à Marignane (cf. *L'A.F.* 2000 du 21 juillet 2005) une stèle à la mémoire des morts de l'Algérie française.

Après le jugement de relaxe, le parquet a fait appel. L'affaire viendra donc devant la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence le lundi 16 octobre 2006 à 14 heures. Tous les patriotes français sont invités à venir soutenir Jean-François Collin et Jean-Pierre Papadacci (Palais de justice Monclar, Cour d'Appel, rue Peyresc, Aix-en-Provence).

LE HAVRE

CERCLE JULES LEMAITRE

Lundi 9 octobre
à 18 heures

Réunion de rentrée avec

Pierre PUJO

L'Action française et l'élection présidentielle

Hôtel des Sociétés savantes
56, rue Anatole France

NÎMES

CERCLE SAINT-CHARLES

Samedi 14 octobre
à 12 h 30

DÉJEUNER-DÉBAT

au restaurant de l'Orangerie,
rue de la Tour de l'Évêque,
sur le thème

Histoire du franc

par Christian GAU

* Participation aux frais :
29 euros

Inscriptions auprès
d'Isabelle Allard
06 83 71 67 70

Messes

pour le repos de l'âme de la reine Marie-Antoinette

LIMOGES. – Lundi 16 octobre à 11 h 15, en l'église Saint-Michel des Lions. À l'issue de la cérémonie un repas amical est prévu.

PARIS. – Lundi 16 octobre à 18 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (métro Maubert-Mutualité).

PARIS. – Dimanche 22 octobre à 15 h 15, place de la Concorde.

AFE : UNE RENTÉE RÉUSSIE

La réunion de rentrée officielle de l'AFL-AFE s'est tenue le 29 septembre dans les locaux du CRAF. Quatre-vingts personnes étaient présentes : des cadres et des militants actifs, de jeunes anciens et beaucoup de têtes nouvelles rencontrées grâce aux derniers tracts. Des étudiants sont venus de Versailles et de Fontainebleau, nos camarades du sud de la France étant même représentés par l'un de nos responsables provençaux.

Thibaud Pierre a présenté la nouvelle organisation du mouvement étudiant et lancé la campagne de l'AFE pour 2006-2007. La formation demeurant une priorité pour l'AF, Pierre Lafarge a annoncé les prochains cercles d'études, avant de céder la parole à Michel Fromentoux qui a communiqué le programme de l'IAF (*voir ci-contre*). Hugues de Malval a invité les militants à soutenir la soupe du Roi, Sébastien de Kererro rappelant quant à lui la profondeur de l'engagement d'AF.

Pierre Pujo, Jean-Philippe Chauvin, Bertrand Lambert et Marc du Sable n'ont pas manqué de manifester leur soutien à cette relève royaliste, dont la mobilisation annonce une année prometteuse. Ce n'est qu'un début, continuons le combat !

A.F.

CONFÉRENCES ÉTUDIANTES

Vendredi 6 octobre

Révolution

et Contre-Révolution

par Pierre LAFARGE

Vendredi 13 octobre

Comprendre l'islam

par Sébastien de KERERRO

Vendredi 20 octobre

Le héros et son roi

dans les tragédies de Corneille
par Pascal NAIZOT

Les conférences étudiantes
ont lieu chaque vendredi
à 19 h 15 aux locaux de l'AF.



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO

VICE-PRÉSIDENT :

STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :

THIBAUD PIERRE

ADMINISTRATION :

MLLE DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 €),

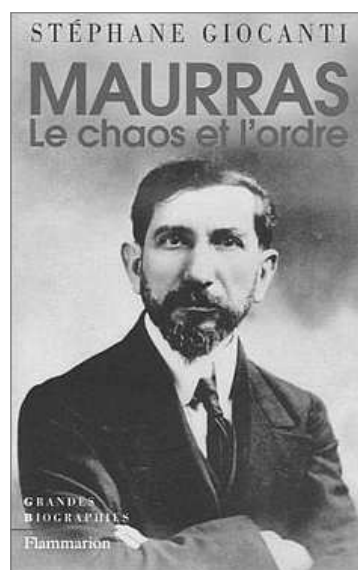
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),

BIENFAITEURS (150 €)

Du nouveau sur Maurras

par
Francis VENANT

souligne encore la volonté héroïque de Maurras de faire triompher la beauté de l'« **ordre** » salutaire et tutélaire sur le « **chaos** » qui, incessamment menace ou brûle le capital miraculeux de la Civilisation (cf. le sous-titre). Son « **drame** », s'interroge-t-il, n'aura-t-il pas été dès lors d'avoir été parfois un agent du désordre : « **Le chantre de l'ordre a participé à des désordres théoriques** (allusion de l'auteur à l'antisémitisme) et pratiques (le soutien au statut



des Juifs et l'absence de « **lucidité** » – qu'explique largement un cruel défaut d'information – sur la réalité géopolitique et même la situation réelle de Vichy à partir de 1942) : **à côté des réussites, on lit des catastrophes. Non loin des cadences qui plaisent, on découvre des polémiques bornées. Il est arrivé à cet amant de la lumière de chuter dans des obscurités et de nourrir le chaos auquel il voulait échapper** » (*ibid*). Que le lecteur se rassure : se trouve ici exprimée la limite d'un soupçon cruel mais aussi nécessaire (pour soi-même comme pour la « propagande ») ; « **Il est arrivé...** » écrit Giocanti : c'est donc que l'essentiel est sauf, ô combien, et salvateur !

Le « philosophe »

Il ne nous est pas loisible de rendre compte de l'ouvrage en détail. Notons-en quelques aspects à notre avis essentiels. La première partie, « **Les secrets du soleil** », évoque l'enfance et l'adolescence de Maurras à commencer par la trace laissée par la défaite de 1870, la perte dramatique du sens de l'ouïe que suit, en conséquence directe, celui de la foi – *sensus fidei* – ; il se conclut très intelligemment par une réflexion sur la qualité de « philosophe » de Maurras : on peut en effet s'interroger si, le roi régnant, la philosophie n'aurait pas été sa vocation profonde, tant son influence sur lui fut grande.

La seconde partie, « **Une année d'arcs de triomphe** », relate et analyse les débuts littéraires de Maurras, vite reconnu et admiré pour son génie éclatant. Elle est l'occasion pour Giocanti d'introduire ce sujet qu'il connaît si bien, auquel il a d'ailleurs déjà consacré thèse et livre : « **Maurras félibre** ». Cet aspect est d'autant plus important que, dans une très large mesure, le royalisme de Maurras en procède à travers l'idée fédéraliste ; or ce royalisme n'est pas (contrairement à la légende) un étatisme à tout crin. Comme l'écrivait Louis-Xavier de Ricard, socialiste félibre « **inspiré de Proudhon et d'Edgar Quinet** » dans *La Dépêche de Toulouse* du 4 juillet 1892 : « **Maurras abhorre la conception d'un État universel, absolu, inquisitorial, maître de tous et de tout** » (p. 109).

La troisième partie, « **Le temps des définitions** » débute ainsi : « **Les années 1894-95 correspondent à un tournant majeur dans la destinée de Maurras. Poursuivant son activité de félibre, il constate peu à peu l'insuffisance du fédéralisme au sein du Félibrige, et traite de plus en plus ce thème sur le plan national** » (p. 127). S'opère ici le passage vers la grande politique maurrassienne, laquelle s'imposera d'autant plus nécessaire que le pays se trouvera confronté à la « **fracture** » calamiteuse occasionnée par l'Affaire Dreyfus.

La quatrième partie aborde notamment l'*Enquête sur la monarchie* et *Anthinéa* dont le retentissement fut, dans les deux cas, immense. L'un des grands mérites du livre de Giocanti est de mesurer l'écho remarquable de l'œuvre et, bientôt, de l'action politique de Maurras (c'est-à-dire de l'Action française). Ce dernier était véritablement une des plus grandes figures de son époque : reconnu tant pour sa pensée que pour son œuvre proprement littéraire. Connaissant tout ce qui se faisait ou se publiait, en relation avec ceux qui pouvaient compter, on pourrait dire, à la moderne, que Maurras était en « dialogue » (et saine confrontation...) avec son temps et, par là même, un extraordinaire témoin de ce dernier.

Quelques problèmes lancinants

Les quatre dernières parties recouvrent la partie de la vie de Maurras la mieux connue. Aussi ne les considérerons-nous pas. Selon l'opinion de Giocanti, ce n'est pas la plus féconde sur le plan de la pensée (théorie), ni la plus heureuse politiquement parfois (mais que de services rendus à la France à commencer par ses mises en garde contre le danger hitlérien !). Nous les laisserons donc de côté

pour conclure sur deux problèmes qui, de façon lancinante, font difficulté et où les analyses de Giocanti seront les plus discutées.

La première concerne la condamnation ecclésiastique de 1926. Giocanti dit l'essentiel, et montre bien la crise morale insupportable que l'« **Église de l'ordre** » – qui provoqua en l'occurrence un beau et bien triste désordre – fit cruellement subir à nombre de catholiques français : ceux « **qui liront L'Action française seront en effet privés d'eucharistie, d'absolution et d'extrême-onction** » (p. 327). Giocanti juge « **catastrophique** » et une « **formidable erreur tactique** » (*ibid*) le *Non possumus*, des catholiques de l'Action française, quoique Maurras ne l'ait pas signé lui-même. On pourrait penser tout au contraire qu'il était tout à l'honneur de ces derniers, et nécessaire !

La seconde porte sur l'antisémitisme sur lequel Giocanti revient souvent, bien obligé. C'est lui qui fut assurément une « **catastrophe** » ; car si Rome est revenue sur sa condamnation, il y a guère de chance que l'antisémitisme « d'État » de Maurras, même non raciste, soit jamais accepté. Giocanti ne croit guère aux raisons de la théorie, qui se justifie notamment dans la lecture attentive (mais non critique et trop exclusive) de Bernard Lazare. Il décèle dans une « **xénophobie** » son vrai principe. Pour y avoir travaillé, je pense que cette hypothèse est en effet sérieuse : trop de textes l'attestent. Maurras n'aimait pas les Juifs avant de s'en méfier pour leur influence réputée mauvaise. C'est ainsi. Hélas, ce ne fut pas sans conséquence – pour eux comme pour nous...

Il est fort regrettable que ce grand livre qui, encore une fois, fait tant aimer Maurras et ressortir son immense importance pour que la France ait un avenir, s'achève sur une phrase hostile à l'Action française : « **À l'orée du XXI^e siècle, ce n'est pas par l'Action française que Maurras manifeste sa présence, rangée qu'elle est parmi les objets de l'Histoire : c'est son œuvre, littéraire et politique, qui constitue son legs positif, offert à la liberté des lecteurs** » (p. 506). Mais qui diffuse la pensée de Maurras et la fait connaître ? Qui forme des jeunes – en toute « liberté », y compris celle de la quitter – à son intelligence, si ce n'est l'Action française d'aujourd'hui, avec son journal et ses cercles d'études ? Giocanti même ne lui devrait-il pas quelque chose ? Il est douteux que son seul livre, aussi remarquable et utile soit-il pour renouveler la connaissance de Maurras suffise à le rendre « présent ». Il est improbable en tout cas que ce dernier eût goûté qu'on attaquât inutilement ses amis fidèles et loyaux.

* **Stéphane Giocanti : Maurras. Le chaos et l'ordre, Éd Flammarion, 2006, 27 euros.**

La dernière biographie de Maurras fut celle, fort estimable et utile, d'Yves Chiron. L'ouvrage magistral de Pierre Boutang, *Maurras, la destinée et l'œuvre*, enfermait nombre d'éléments biographiques (la « destinée »), mais relevait somme toute davantage d'un dialogue, pour l'essentiel philosophique, et d'une grande profondeur, avec Boutang, lequel n'était pas moins le sujet du livre, donc, que d'un livre

Francis Venant donne ci-dessous sa lecture de l'ouvrage de Stéphane Giocanti qui ne manquera pas de susciter des débats permettant d'approfondir la pensée politique de Charles Maurras

sur le seul Maurras. Il existait nombre de travaux très précieux mais ils pouvaient dater (comme ceux de Henri Massis, de Léon S. Roudiez, de Jacques Paugam, de Jean Madiran, de Victor Nguyen, etc.) ou n'être plus disponibles ; le plus récent – celui de Bruno Goyet – se fondait sur une thèse qui se voulait ingénieuse alors qu'elle n'était que sottise et gratuite.

Manquait donc l'ouvrage fondamental, qui fût de référence. Il nous semble qu'avec celui de Stéphane Giocanti, nous le tenons enfin. Deux raisons l'expliquent : d'une part les qualités naturelles de l'auteur : intelligence, perspicacité, sensibilité de cœur, honnêteté – le tout servi par un style sobre et sans préciosité ; de l'autre, celles que

PAS D'OUBLI POUR MAURRAS

● **JEAN SEVILLIA, rédacteur en chef-adjoint du FIGARO MAGAZINE n'entend jamais parler de Maurras. Il écrit dans le numéro du 23/9/06 : « Il fut un temps où son nom déchaînait les passions, certains l'adulaient, d'autres le haïssaient. Aujourd'hui, c'est l'oubli qui prévaut. Qui sait encore qui fut Charles Maurras ? » Sauf qu'à chaque instant le nom de Maurras apparaît dans les journaux, et que des jeunes toujours plus nombreux sont curieux de connaître sa pensée. À l'Action française, nous en sommes témoins tous les jours. Depuis sa mort – le 16 novembre 1952 – Maurras n'a pas cessé de recruter des disciples que la consistance de sa doctrine, la rigueur de ses raisonnements et la vérité de ses enseignements séduisaient. La pensée de Maurras, sans cesse confirmée par les événements, demeure vivante. Mais au Figaro Magazine il n'est pas « politiquement correct » de l'avouer.**

Jacques CÉPOY

cette bonne nature lui ont permis d'acquiescer : une grande culture, l'exactitude de l'information, l'art d'introduire les textes les plus significatifs (et qui, le plus souvent inédits ou inconnus, rendent le livre particulièrement précieux). Ajoutons, pour ce qui est des passages portant sur l'Histoire, l'existence d'une rare maîtrise et intelligence – encore ! – des époques qu'il sait fort bien mettre en perspective, comme il faut absolument quand on veut apprécier l'œuvre politique de Maurras. Il n'en demeura pas moins vrai, ainsi qu'il est inévitable sur un tel sujet, que certaines assertions de l'auteur se seront pas reçues de tous (cf. *infra*) et sont discutables en effet : mais ses jugements sont toujours bien argumentés, prudents, modérés et finalement iréniques ; surtout, par un scrupule très caractéristique de sa démarche, ils s'accompagnent de tous les attendus qui peuvent fonder des sentiments différents ou même contraires aux siens.

Une belle âme

Si je devais résumer d'un mot l'impression globale que suscite cet ouvrage, c'est celle d'une admiration profonde pour son « héros », Charles Maurras : pour sa droiture, son désintéressement et son intelligence politique, pour son génie d'écrivain et de journaliste, pour ses qualités humaines au premier rang desquelles se trouve son sens de l'amitié, pour sa belle âme enfin – si peu tiède, au sens de l'Évangile. Je ne crois pas qu'il sera possible à un lecteur trempé au préjugé commun, lequel avilit sa mémoire depuis tant d'années, d'y demeurer, le livre achevé (et notamment après avoir lu le si beau sous-chapitre sur « Maurras intime », pp. 334 et suiv.). Et tel sera sans doute la fonction providentielle de ce livre qui, découvrant un homme vrai, se trouvera aussi disponible pour entendre ses bonnes raisons quant à la pertinence du rétablissement de la monarchie pour la France. Quant aux disciples et amis – petite troupe fidèle – ils y trouveront de nouvelles raisons de reconnaissance, accompagnées, il est vrai, de quelques interrogations auxquelles ils auront à cœur de répondre après analyse.

L'Introduction met bien en exergue les problèmes particuliers qui se posent au biographe de Maurras, confronté à un « **festival de contresens chez des commentateurs qui ne prennent pas le temps de le lire** » (p. 15). Un des problèmes majeurs est celui de la « **complexité** » (autre nom de la richesse) d'un homme surdoué dans tant de domaines : « **Existe-t-il plusieurs Maurras ?** » (p. 13) : le poète, le journaliste, l'homme politique, etc. Au final, Giocanti montre bien l'évidente unité de son héros. Il